



**STAGE DE FORMATION « MAGHREB-EUROPE »
POUR FORMATEURS ET FORMATRICES DANS L'EDUCATION
AUX DROITS HUMAINS AVEC LES JEUNES**

13-23 mai 2007, Fès, Maroc



Rapport du stage



YouthPartnership

STAGE DE FORMATION « MAGHREB-EUROPE » POUR FORMATEURS ET FORMATRICES DANS L'ÉDUCATION AUX DROITS HUMAINS AVEC LES JEUNES

13-23 mai 2007, Fès, Maroc



Rapport établi et révisé par l'équipe des formateurs :

Karima Benjelloun
Fabiola Dina
Hakim Mouafek
Khalil Raihani
Farah Cherif D'Ouezzan

Finalisation : secrétariat du Partenariat pour la jeunesse au
Centre européen de la jeunesse de Budapest

Les points de vue et opinions exprimés dans ce document demeurent ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue de la Commission européenne ou du Conseil de l'Europe, de leurs Etats membres ou des organisations coopérant avec ces institutions

© Les droits de reproduction de cette publication sont propriété du Partenariat pour la jeunesse entre le Conseil de l'Europe et la Commission européenne.

La reproduction d'éléments de cette publication est seulement autorisée à des fins éducatives non commerciales et, à la condition, que la source soit clairement citée. Pour obtenir plus d'information sur les projets du Partenariat, veuillez consulter notre site web www.youth-partnership.net ou nous contacter par e-mail youth-partnership@coe.int

Budapest, janvier 2009

TABLE DES MATIERES

Avant-propos.....	6
Contenu de la formation	8
Session d'accueil.....	9
Ouverture officielle	13
Introduction à la formation.....	15
Introduction aux Droits Humains.....	18
Situation de l'Éducation aux Droits Humains.....	20
Présentation des Organisations.....	22
Convention Internationale sur les Droits des Handicapés	24
Situation des organisations de Droits Humains au Maroc- visites de terrain	26
Journée Libre.....	28
Les Droits Humains- Introduction et Exercices Pratiques	29
Compétences des formateurs / formatrices.....	33
Ateliers thématiques par participants et participantes en utilisant Ittijahat.....	36
Ateliers préparés et animés par les participants et participantes dans les établissements scolaires en utilisant <i>ITTIJAHAT</i>	39
Projets et activités – Education sur les Droits Humains	41
Networking (réseautage), Suivi et Evaluation de la formation	43
<i>Annexe 1</i> Programme de la Formation.....	46
<i>Annexe 2</i> Liste des participants et participantes.....	50
<i>Annexe 3</i> Introduction au Cadre de la Formation, Présentation :	
Mlle. Karima Benjelloun, IPDF.....	55
<i>Annexe 4</i> Intervention: Les Droits Humains et le Conseil de l'Europe, présentation par M. Rui Gomes.....	64
<i>Annexe 5</i> Attentes et motivations des Participants et Participantes	68
<i>Annexe 6</i> Intervention: La Plate-forme et la Citoyenneté, présentation par M. Chafeii.....	73
<i>Annexe 7</i> Intervention: Introduction aux Droits Humains, présentation par M. Rui Gomes	82
<i>Annexe 8</i> Intervention: Introduction à la nouvelle convention des Droits des Handicapés, M. Al Makeni.....	88
<i>Annexe 9</i> Intervention : «Education des Droits Humains avec les Jeunes : Education formelle et non formelle», M. Abdelali Lmaalmi	99
<i>Annexe 10</i> Le Bingo des Droits - <i>Exercice Pratique</i>	102
<i>Annexe 11</i> Accès aux médicaments - <i>Exercice Pratique</i>	104
<i>Annexe 12</i> Puis-je rentrer? - les tâches des Journalistes. <i>Exercice Pratique</i>	109
<i>Annexe 13</i> Les ONGs – fichiers.....	110
<i>Annexe 14</i> Visites des Ecoles locales.....	115
<i>Annexe 15</i> Qu'est ce qu'un projet? Fiche technique.....	123
<i>Annexe 16</i> Quelques idées de projets.....	125
<i>Annexe 17</i> Evaluation Finale de la formation.....	132
<i>Annexe 18</i> Couverture médiatique de la formation	135

La formation à Fès, qui eut lieu du 13 au 23 mai, 2007 fût la quatrième dans une série de formations dont l'objectif général est de développer des réseaux de formateurs et formatrices arabophones en matière d'Education sur les Droits Humains (EDH) en utilisant le manuel "*Ittijahat*" (Repères) en arabe, produit par le Conseil de l'Europe. Le but général de ces formations est de promouvoir l'EDH et réaliser la cohésion sociale en intégrant l'EDH dans les politiques et les pratiques de jeunesse dans la région Euro-Méditerranéenne.

La formation s'est basée sur un programme éducationnel et des activités se concentrant sur la promotion de l'égalité à travers la dignité humaine, en conjonction avec d'autres programmes d'apprentissage interculturel et de participation active.

Les participants et participantes se sont familiarisés avec les concepts de l'EDH, et les 39 exercices de « *Ittijahat* » grâce à une approche participative et interactive. Cette approche se base sur le savoir des participants et participantes (leurs expériences, leur savoir-faire, etc.) pour construire le savoir-faire du groupe.

La formation comprenait, outre un apport théorique d'experts maghrébins sur les différentes questions polémiques des droits humains dans la région et globalement, une grande partie de travaux et exercices pratiques qui visaient, entre autres:

- A construire l'esprit d'équipe et de travail en groupe, avec tout ce que ce processus comprend en matière de compétences de résolution de conflits, de discussion, d'écoute, etc.
- A permettre aux participants et participantes d'apprendre par « essai et erreur », de s'auto-corriger et de se corriger mutuellement les faux-pas (techniques, langage corporel, etc.)

La formation reçut 35 participants et participantes arabophones de 11 pays: l'Algérie, l'Allemagne, le Cameroun, l'Espagne, la France, la Géorgie, la Mauritanie, la Norvège, la Palestine, le Royaume Uni, le Maroc et la Tunisie.

L'Equipe de formateurs et de formatrices arabophones comprenait aussi trois Marocains et Marocaines, un Français et une Libanaise, permettant ainsi une « approche » multiculturelle.

Ce rapport présente une vue détaillée des activités accomplies pendant ces dix jours de travail. Chaque session de travail sera présentée selon un modèle que les formateurs, les formatrices et les organisateurs ont voulu uniforme :

- Titre de la séance
- Contexte
- But de la séance
- Objectifs spécifiques
- Compétences adressées
- Méthodes et méthodologie
- Programme du jour
- Conseils pour formateurs et formatrices
- Matériel utilisé
- Documents distribués
- Résultat et Conclusions
- Annexes (dont les interventions des intervenants, les rapports des groupes de travail par les participants et participantes, liens et références de suivi).



LE CONTENU DE LA FORMATION

Les Sessions de Formation (chronologiquement)

Session d'accueil	13 mai 2007
Ouverture officielle Introduction à l'EDH	14 mai 2007
Introduction à la formation	14 mai 2007
Introduction aux Droits Humains	15 mai 2007
Situation de l'Education aux Droits Humains	15 mai 2007
Présentation des participants et participantes	15 mai 2007
Mécanismes internationaux de protection des Droits Humains	16 mai 2007
Situation des organisations de Droits Humains au Maroc – Visites de terrain	16 mai 2007
Journée Libre	17 mai 2007
Droits Humains – <i>Ittijahat</i> Introduction et Exercices Pratiques	18 mai 2007
Compétences des formateurs / formatrices	19 mai 2007
Projets des participants et participantes	19 mai 2007
Ateliers thématiques par participants et participantes en utilisant <i>Ittijahat</i>	21 mai 2007
Projets et activités – Education sur les Droits Humains	20 / 21 mai 2007
Networking (réseautage), Suivi et Evaluation de la formation	22 mai 2007

SESSION D'ACCUEIL : SOIREE DE BIENVENUE

Soirée du 13 mai 2007

Titre de la session

Session d'Accueil
Equipe de Formation

Contexte

Juste arrivés au Centre de formation ONE à Fès après un long voyage, les participants et participantes sont, généralement, fatigués, inquiets ou même nerveux. Les questions qu'ils se posent sont nombreuses. Quelques-uns se connaissent peut être, mais il reste beaucoup de monde à rencontrer.

Cette soirée est la première occasion de se rencontrer, de trouver chacun sa place, quelqu'un avec qui discuter, de dépasser le stade d'inquiétude, se faire connaître, et se trouver des réponses, bref, d'être rassuré.

Cette soirée constitue aussi l'occasion de créer une atmosphère favorable de façon informelle mais bien organisée.

Ainsi, le programme de cette soirée visait à faire connaissance entre tous (noms, pays, champs d'activité, intérêts...) et aussi à stimuler l'envie d'entrer en contact avec l'autre et d'adhérer au groupe.

Le même s'applique pour l'équipe de formation, qui doit aussi entrer en action avec les

participants et participantes, les connaître, déceler leurs caractéristiques pour mieux les encadrer.



La session fut organisée de façon attractive, pas trop chargée afin que les participants et participantes apprécient leur première soirée. Elle comprend des jeux de connaissance, de familiarisation, d'animation et de construction du groupe.

But général

Accueillir les participants et participantes tout en encourageant la communication et l'interaction entre tous pour aboutir à une meilleure atmosphère de groupe.

Objectifs spécifiques

- Accueillir les participants
- Se connaître, les noms
- Se familiariser entre participants.
- favoriser l'interaction et la communication interpersonnelles entre participants; et entre les participants et participantes et l'équipe de formation
- Encourager et initier les participants et participantes aux processus de construction du groupe et de la coopération.
- Avoir une première idée sur les participants.

Compétences adressées

- Travail d'équipe;
- Coopération;
- Communication;
- Participation.

Méthodologie et méthodes (suggérée et utilisée)

Icebreaking est une méthode participative et interactive (et aussi physiquement active) pour le travail à la fois en grand et petits groupes. Ceci donnera au participants l'idée que cette formation aura une méthodologie - le moins dire- loin de celle classique académique, et ce en utilisant:

- Groupe créatif, plus
- Les méthodes individuelles du travail.
- La dynamique du groupe et la communication Interpersonnelle
- Les diverses méthodologies pour l'échange d'informations.

Programme

21:30 ouverture de la soirée de bienvenue

1 – Jeu des noms

Debout en formant un cercle, les participants et participantes disent leurs noms et font un geste, un son ou un mouvement auquel ils s'identifient. Après que le tour soit fait, la personne à coté doit répéter



le nom et le geste de la personne à sa gauche jusqu'à ce que le cercle soit terminé à nouveau. Après cela, on demande aux participants et participantes de répéter les noms et les gestes de tous les autres participants et participantes qui les ont devancés dans le cercle.



2 - S'aligner selon....

Les participants et participantes sont demandés de se mettre en ligne sans communication orale, et ce selon:

- 1 - l'ordre alphabétique de leurs noms.
- 2- L'ordre chronologique de leurs dates de naissances jour /mois

3 - Exercice de positionnement

- Ceux/celles qui:
- Ont déjà été au Maroc-à Fès ?
- Ont déjà utilisé *Ittijahat* on n'importe quelle langue?
- Ont déjà lu une partie d'*Ittijahat* en arabe (avant ici)?
- Sont mariés ?
- Travaillent à plein temps dans une ONG?
- Parlent plus de 2 langues?
- Parlent et comprennent couramment l'arabe?
- Ont des enfants?
- Ont apporté quelque chose à manger ?
- Ont déjà participé à une formation organisée par COE ?
- Ont déjà participé à une activité de l'Euromed ?
- Savent danser sur des rythmes arabes ?



4 - Flip Flap

L'animateur se met à l'intérieur du cercle formé par les participants et participantes. Quand il s'adresse à un des participants et participantes il peut dire :

1. flip flap : dans ce cas tout le monde doit changer de place.
2. flip : dans ce cas le participant doit dire le nom de son voisin à sa droite.
3. flap : Dans ce cas, le participant doit dire le nom de son voisin à sa gauche.



Le participant ou participante qui commet une erreur de nom ou l'oublie carrément prend la place de l'animateur et ainsi de suite.

Conseils pour les formateurs et formatrices

- La salle doit être préparée à l'avance de façon à faciliter le déroulement de cette soirée.
- A la fin de cette soirée je pense qu'il est préférable de rappeler le programme du lendemain puisqu'il n'y aura pas le temps de le faire à la matinée.

Matériel requis

- Tables
- Chaises
- Musique

Documentation distribuée

Aucune

Résultats & Conclusions

Les activités de cette soirée étaient attractives et ont permis aux participants et participantes présents de se décontracter, de faire connaissance et de se sentir dans le groupe.

Cependant, et vu que le nombre des participants et participantes était seulement 14 de 37 à cause des plans de vols, et pour atteindre l'objectif voulu l'équipe de formation devra réorganiser une séance de présentation durant la matinée du lendemain.

A noter que le programme initial de cette soirée comprenait le « jeu de photos », mais qui n'a pas pu être réalisé faute de matériel.

Appendices

Aucun

OUVERTURE OFFICIELLE :

14 mai 2007

Titre de la Session

Ouverture Officielle

Contexte

A ce moment là, les deux tiers 2/3 des participants et participantes se connaissent et se sont rencontrés la veille.



Cette session va permettre aux participants et participantes de faire connaissance avec les partenaires et le cadre général dans lequel la formation est placée.

But général

Inaugurer officiellement le stage de formation avec représentation officielle et couverture médiatique.

Objectifs spécifiques

- Montrer l'importance de la formation pour les partenaires : le CCDH, IPDF, Conseil de l'Europe, Conseil de la Medina de Fez, Autorité, Ministère jeunesse.

Méthodologie et méthodes (*suggérées et utilisées*)

Les méthodes spécifiques utilisées sont:

- Mot de bienvenue des officiels
- "Speaking round" (introduction des participants, participantes et l'équipe de formation)
- Présentation Power Point
- Présentation Visuelle (papier, flip-chart)
- Présentation du stage
- Travail Individuel, de groupe et présentation en plénière (motivations, attentes)

Programme

9:30 - 11 : 45

Cérémonie d'ouverture officielle au Palais des Congrès
Intervention des différents représentants et partenaires:

- Le Préfet de Fès,
- Le Maire de Fez,
- Conseil de l'Europe (COE),
- Initiatives pour la Protection des Droits des Femmes (IPDF),
- Conseil Consultatif des Droits Humains (CCDH),
- Ministère de la Jeunesse

Conseils pour formateurs et formatrices

Les ouvertures officielles ne sont jamais sous le contrôle de l'équipe de formation, et parfois, elles ont tendances à se prolonger même au détriment du temps alloué aux autres sessions. Ce qu'il faut prendre en considération dans le développement du programme de travail.

Matériel requis

Une salle de conférence avec installation acoustique.

Documentations distribuées

Les dossiers introductifs de la formation, les partenaires, et quelques productions / livres des partenaires.

Résultats et Conclusions

Les papiers présentés par les participants et participantes ainsi que les interventions de Messieurs GOMES ET CHAFEII sont en annexes.

Appendices

- Les discours officiels
- Présentation de M. Rui Gomes, Centre Européen de Jeunesse – Budapest
- Présentation de M. Chafeii sur la « Plate-forme citoyenneté »



Introduction de la Formation

Introduction à l'Education des Droits Humains

14 mai 2007

Titre de la Session	Introduction du stage de Formation, et de l'Education des Droits Humains (EDH)
Contexte	<p>Les participants et participantes ont eu la chance de faire connaissance à nouveau et surtout pour les gens qui n'ont pas pu assister, la veille, à la soirée de bienvenue.</p> <p>Ils auront aussi la possibilité de bénéficier de la présence de M. Rui Gomes pour faire une entrée dans la formation à travers une intervention sur « L'Education des Droits Humains ».</p>
But général	Lancer le stage de formation tout en encadrant les participants et participantes, et les activités prévues pour les 10 jours de formation.
Objectifs spécifiques	<p>A travers les différentes interventions :</p> <ul style="list-style-type: none">- Introduire le Conseil de l'Europe, IPDF, CCDH en tant que organisateurs- Présenter le rapport national marocain (Plate-forme citoyenneté) qui présente le travail des différents intervenants pour la culture des droits humains au Maroc.- Introduire l'équipe des formateurs et les participants, et surtout ceux qui viennent d'arriver pour faire connaissance- Introduire le concept et le programme du stage de formation- Introduire les méthodes de travail qui seront utilisées durant le stage de formation- Clarifier le but général et les objectifs du stages- Se familiariser avec les lieux et l'environnement du travail <ul style="list-style-type: none">• spécifier le rôle du conseil de l'Europe dans le domaine de l'Education des droits humains.• stimuler l'appétit des participants et participantes pour l'EDH.<ul style="list-style-type: none">- Unifier les concepts d'EDH.



Compétences a dressées

- Travail d'équipe;
- Coopération;
- Communication;
- Participation

Méthodologie et méthodes (suggérées et utilisées)

Les méthodes spécifiques utilisées sont:

- "Speaking round" (introduction des participants, participantes et l'équipe de formation)
- Présentation Power Point
- Présentation Visuelle (papier, flip-chart)
- Présentation du stage
- Travail Individuel, de groupe et présentation en plénière (motivations, attentes)

Et vue que c'est la première fois que le groupe de formation se réunit seul et entier, une présentation de l'équipe de formation et des participants et participantes est faite de façon dynamique, décontractée et rapide pour savoir qui est qui.

Ensuite, M. Rui et M. Chafii on présenté à tour de rôle leurs interventions (power point), avec analyse et discussion en plénière.

Programme



11:45 - Mot de bienvenue et quelques animations pour mieux mémoriser les noms des participants (signification des prénoms, et nom de l'organisation et pays)

12:15 - Intervention de M. RUI GOMES sur le programme de l'EDH et le manuel *ITTIJAHAT* au Conseil de l'Europe

13 :00 – 15 :00 Déjeuner

15:00 - Intervention de M. Abdelhakim CHAFEII sur la « Plate-forme citoyenneté », La stratégie Marocaine pour promouvoir la culture des droits humains

16:00 – Activité pour la cohésion du groupe, quatre 4 coins avec quarts 4 Flip charts sur (famille, droits humains, free time, formation et occupation)

16:45 – Pause café

17:15 - Motivation, attentes et peurs

18:15 - Présentation de la méthodologie du stage, les objectifs, le programme

Le soir : Groupes de réflexion quotidien

Conseils pour formateurs et formatrices

L'équipe fut obligée de changer le programme et d'alterner les sessions à cause du retard du premier intervenant. La décision fut discutée par l'équipe, proposée à M. Gomes, expliquée aux participants et participantes, puis réalisée. Un problème auquel

l'équipe dut aménager fut le problème de langue (assurer la traduction du français en arabe pour quelques participants et participantes), suite à l'absence injustifiée des interprètes. Les interprètes ont d'ailleurs été absents tout au long du stage sans aucun justificatif.

Matériel requis

- Vidéo projecteur
- Ordinateur
- Ecran de projection
- Salle de travail

Documentations distribuées

- L'intervention de M. GOMES en annexe sur le CD.
- L'intervention de M. Chafeii comportant la Plate-forme Citoyenneté (sur CD)

Résultats et conclusions

Ces activités ont répondu aux objectifs prédéfinis surtout que l'atmosphère a commencé à devenir intime. Aussi, l'intervention sur l'EDH a beaucoup attiré l'attention des Participants et participantes (la discussion d'après qui a outrepassé le temps destiné.

Appendices

- Présentation de M. Rui Gomes, Conseil de l'Europe
- Présentation de M. Chafeii sur la « Plate-forme citoyenneté »

INTRODUCTION AUX DROITS HUMAINS

Session 1 - 15 mai 2007

Titre de la session	Introduction aux Droits Humains et Evolution (Introduire les Droits Humains, les covenants et pactes internationaux) M. Rui Gomes, Centre Européen de la Jeunesse de Budapest
Contexte	C'est la deuxième séance formelle de la formation et la première d'introduction aux Droits Humains – en relation avec le Conseil de l'Europe. Elle est importante car elle donne aux participants(es) les fondations dont ils auront besoin pour leur travail dans les 10 jours à venir mais aussi après la formation ; l'information servira comme références dans leurs actions futures.
But général	Introduire et Clarifier les droits humains et leur évolution
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none">- Se familiariser avec le concept des Droits Humains en général et de leur évolution progressive- Accroître la connaissance des participants (es) sur les différentes composantes des droits humains (pactes, conventions, etc.)- Clarifier les concepts d'universalité, indivisibilité
Compétences adressées	<ul style="list-style-type: none">- Comprendre les Droits Humains en général- Evolution des Droits Humains- Indivisibilité et Universalité
Méthodologie et méthodes (suggérée et utilisée)	<ul style="list-style-type: none">- Brainstorming : (10 - 15 minutes) Demander aux participants(es) la signification de Droits et Humains pour eux – noter toutes les réponses sur le flipchart. Leur demander aussi si l'histoire des droits leur est familière.- Présentation sur PowerPoint de Rui Gomes (30 minutes)- Discussion et interaction (30 minutes) Permettre aux participants (es) de poser toutes les questions qui leur viennent à la tête. Cette partie est très importante car elle permet aux participants(es) d'analyser et de faire la synthèse des données et des faits reçus.
Programme	9h30 : Brainstorming sur la signification de « Droits Humains » 9h45 : présentation en PowerPoint par Rui Gomes 10h15 : discussion, clarification et interaction avec les participants(es)
Conseils pour les formateurs et formatrices	Comme c'est la première pierre, il faut donner suffisamment de temps aux participants(es) d'assimiler les données, de poser les questions, de clarifier quelques points.

Le brainstorming au début de la session permet d'identifier comment les participants (es) comprennent le sens de Droits en premier lieu, surtout que c'est relatif à la nationalité des personnes dans certaines régions.

Matériel requis

- Ordinateur Portable et LCD projecteur
- Flipchart et feutres

Documentations distribuées

- Copie imprimée de la présentation PowerPoint
- Copies des différents pactes - prévu dans le dossier distribué aux participants et participantes

Résultats et Conclusions

- Les participants(es) comprennent mieux l'enchaînement des événements et la progression / évolution des Droits Humains.

Appendices

- Présentation de M. Gomes (distribuée aux participants et participantes sur CD).



SITUATION DE L'ÉDUCATION SUR LES DROITS HUMAINS

Session 2 - 15 mai 2007

Titre de la session	Travail en groupe – échange sur les expériences et la situation des DH dans les pays des participants et participantes
Contexte	Il est important de se baser sur les réalités des DH dans les pays participants afin de permettre aux participants(es) de baser toute activité future sur des fondations claires réalistes. Tenant compte de la diversité et du nombre des participants et participantes, il est important de permettre au groupe de prendre note des différentes réalités et défis du travail dans le domaine des DH. Cette analyse sera corroborée vers la fin de la formation avec une analyse des Points Faibles / Forts, des Opportunités et Défis dans la région. Ces données seront utilisées pour développer les projets ultérieurs.
But général	Identifier la situation des Droits Humains dans la région euromaghrébine.
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none">○ Permettre aux participants et participantes de partager leurs points de vue sur la situation des DH dans leurs pays respectifs○ Discuter les différences et réalités des Droits Humains dans les pays respectifs○ Sensibiliser sur le rôle de l'éducation sur les Droits Humains dans ces pays
Compétences adressées	<ul style="list-style-type: none">- Evaluation de la situation des jeunes- Capacité de lier le travail des jeunes avec les réalités- Possibilité de s'identifier dans l'autre- Capacité de travailler en groupe
Méthodologie et méthodes (suggérée et utilisée)	<p><i>Etape 1: (10 minutes : explication et travail individuel)</i> <i>Les participants et participantes doivent "visualiser" un moment dans leur vie qui leur était crucial, et qui constituait un moment d'apprentissage qui les a marqué. Sur un papier, ils doivent dessiner cet "incident ". Travail individuel pour 5 minutes.</i></p> <p>Etape 2 (30 minutes) Diviser en petits groupes de 5 personnes.</p> <p>Expliquer la tâche: les groupes doivent répondre aux questions suivantes:</p> <ol style="list-style-type: none">1. Les participants(es) partagent leurs faits dans leur petit groupe2. Ils comparent les différentes réalités, tout en identifiant les similarités et les différences.3. Ils discutent de la situation de Droits Humains dans leur

région – notamment la situation des jeunes. Quels sont les facteurs qui les impactent? Les aspects positifs? Négatifs? Chaque groupe doit présenter ses conclusions sur un flipchart

Etape 3 (40 minutes)

Les groupes présentent leurs conclusions en plénière (5 minutes par groupe).

Discussion et récapitulation par le /la formateur / formatrice.

Programme

11.45 – 11.55 *Etape 1: (10 minutes)*

Visualisation du jeune

Explication et travail individuel

11.55 – 12.25 *Etape 2 (30 minutes)*

Travail en groupe

12.25 – 13.00 *Etape 3 (40 minutes)*

Présentation et feedback

Conseils pour les formateurs et formatrices

Le temps fut un peu court et avec un groupe aussi grand, le management du temps fut critique.

Cet exercice permet d'avoir une première impression de la situation des pays participants – une analyse plus approfondie aura lieu vers la fin de la formation quand les participants ont testé les nouvelles compétences, appris plus sur l'autre et sont devenus un groupe plus homogène.

En appliquant l'exercice, voir s'il est plus important de donner plus du temps aux discussions en groupe qu'aux présentations en plénière. Ces dernières seront compensées par un « tour guidé » des Flip charts qui furent affichés sur les murs, permettant au groupe de voir le résultat des discussions. Ils restèrent affichés toute la durée de la formation.

Matériel requis

- Ordinateur Portable et LCD projecteur
- Flipchart et crayons feutres
- Papier A4

Documentations distribuées

Rien

Résultats et Conclusions

Les participants et participantes comprirent mieux les réalités dans la région Euromaghrébine et même dans leur communauté. Les participants et participantes arrivèrent à s'identifier, contribuant à la consolidation du groupe.

Appendices

Copies des Flip charts des groupes de travail

PRESENTATION DES ORGANISATIONS

Session 3 - 15 mai 2007

Titre de la session	Présentation des organisations
Contexte	En éducation non formelle, la place que joue le participant est centrale. Sur ce, il est nécessaire de donner aux participants et participantes au stage d'EDH l'opportunité de se présenter et présenter leurs organisations et associations respectives. Afin de souligner une telle importance, nous avons consacré le troisième jour du stage une demi-journée pour se faire connaître à tous.
But général	Encourager les participants à se faire connaître et à faire connaître leurs associations afin de pouvoir développer le partenariat.
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none">- Se familiariser avec les différentes organisations représentées- Identifier des partenaires dans la région Euro Maghrébine- Permettre une meilleure communication entre les participants- Souligner la diversité des expériences et les réalités des DH et l'EDH dans la région- Préparer les participants et participantes à mieux s'engager dans le stage de formation en EDH.
Compétences adressées	<ul style="list-style-type: none">- Communication- Apprendre à connaître et susciter la curiosité envers l'autre et la différence- Développer la capacité à travailler avec un groupe multiculturel- Développer l'écoute
Méthodologie et méthodes (suggérée et utilisée)	<p>Présenter une fiche technique de chaque participant et chaque organisation en encourageant un travail de groupe multiculturel.</p> <p>Les participants et participantes étaient partagés en groupes et devaient échanger des informations pendant 1 heure 30 minutes sur leurs propres organisations. Les formateurs devront assister aux groupes de travail afin de faciliter la discussion et permettre à tous de se présenter.</p> <p>En plénière, chaque groupe devra présenter sur flipchart les données sur chaque organisation et les poster dans la salle.</p> <p>Un tour de salle permettra de résumer le travail de chaque organisation présente au stage.</p>

Programme 15:00- Présentation des associations
16:45 - 17:15 - Pause
17:15 - Continuation de la présentation des associations
18 :00 - Groupes de réflexion
20 :00 - Diner
21 :30 - Soirée interculturelle

Conseils pour les formateurs et formatrices Si c'était à refaire, la méthodologie et le programme devrait être mieux organisés; partager le groupe en 3 ou 4 groupes qui présenteraient en 3 à 5 minutes leurs associations en plénière pendant 2 jours ou 3. Les participants ainsi que l'équipe des formateurs ont trouvé la méthodologie assez ennuyante et non efficace. Le problème de la traduction était également une surprise; un des participants n'était pas arabophone, ce qui nécessitait une traduction non prévue.

Matériel requis Flip charts, marqueurs, PC, projecteur et écran

Documentations distribuées Les brochures sur les organisations ont été distribuées par les participants et participantes

Résultats et Conclusions La méthodologie suivie a été plus fatigante qu'efficace. 5 minutes par participant pour présenter son association a souvent été dépassé ou quand les participants ont respecté le temps alloué, il était difficile de vraiment connaître l'association ; de plus une partie de la séance prévue le matin a été reportée l'après-midi ce qui a encore plus réduit le temps de présentation des associations.

Appendices Certains participants ont fourni des photos sur leurs présentations.
Des participants ont fourni quelques informations écrites en flyers, en Flip charts et en power point présentation de leur associations (voir en pièce jointe).



CONVENTION INTERNATIONALE SUR LES DROITS DES HANDICAPES

16 mai 2007

Titre	Introduction à la nouvelle convention des Droits des Handicapés M. Abdelmajid El Makni
Contexte	<p>Il était prévu d'avoir une session sur les mécanismes internationaux et nationaux de protection des Droits Humains. L'intervenant, M. El Makni, a décidé de présenter la nouvelle convention sur les droits des handicapés. Il a ouvert la discussion aux participants et la session a duré 1h30.</p> <p>L'équipe de formation a essayé de compenser le manque qu'il a eu sur les mécanismes par une présentation très rapide (15 minutes) sur les mécanismes.</p> <p>Aussi, en adaptant le jeu « Bingo et Droits » de façon à récapituler les mécanismes et les qualités d'un défenseur des droits humains.</p>
But général	Utiliser les exercices dans <i>Ittijahat</i> pour passer un message ou de l'information, mais aussi tester les connaissances des participants(es) et récapituler l'information passée.
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none">- Se familiariser avec l'usage de <i>Ittijahat</i> comme manuel de l'EDH et sur les différents usages possibles.- Accroître la connaissance des participants sur les mécanismes nationaux et internationaux de protection des droits humains.
Compétences adressées	<ul style="list-style-type: none">- Communication- Animation- Ecoute
Méthodologie et méthodes (proposée et utilisée)	<p>La première session était plutôt académique. L'interaction était minimale.</p> <p>Pour la deuxième session de la matinée, les participants et participantes jouèrent « le Bingo des droits » ; la récapitulation eut lieu en cercle. M. Hamid El Kam qui facilita cette session, posa les questions incluses dans la fiche du bingo. Il ouvrit aussi la discussion sur les qualités d'un défenseur des droits humains.</p>
Programme	<p>9h00 : Exercices d'échauffement et introduction du programme de la journée</p> <p>9h30 : Intervention, M. El Makni « Convention sur les Droits des Handicapés »</p> <p>10h30 : mécanismes internationaux et nationaux de protection des Droits Humains, M. Hamid El Kam</p> <p>10h45 : pause</p> <p>11h00 : Bingo des Droits</p>

11h30 : mise en commun, récapitulation des réponses sur le bingo des Droits, les qualités des Défenseurs des Droits Humains.

Conseils pour les formateurs et les formatrices

L'intervention du matin a suscité beaucoup de malaise parmi les participants, mais aussi l'équipe de facilitation comme l'intervenant n'a pas respecté les pré-requis de la session. Il a décidé de changer même le thème de la session.

Le bingo des droits était apprécié. Toutefois, la formulation d'une question n'était pas bien claire pour certains ; ils ont cru que l'équipe répétait un exercice de la journée précédente. C'est à prendre en considération dans les formations futures.

Matériel requis

- Flipchart
- Le Bingo des Droits (les fichiers)
- crayons feutres
- tables / chaises
- papier A4

Résultats & conclusions

Les participants et participantes ont testé un des exercices dans *Ittijahat*, qui fut modifié de façon à ce qu'il soit adapté aux réalités des participants. Quelques questions furent basées sur les résultats du travail de groupes de la journée précédente sur la réalité des Droits de l'Homme dans leur pays.

La majorité a apprécié l'enchaînement des exercices quand l'équipe de formation leur a montré le lien avec les autres sessions.

Documentations distribuées

Copies « Bingo des Droits »

Appendices

- Présentation de M. El Makni sur les Droits des Handicapés
- Flipchart – Les qualités d'un défenseur des droits humains



SITUATION DES ORGANISATIONS DE DROITS HUMAINS AU MAROC

– VISITES DE TERRAIN

Après Midi - 16 mai 2007

Titre de la session	Visites sur terrain d'organisations marocaines de droits humains
Contexte	Vers la fin de l'apport théorique et avant de plonger dans la partie pratique de la formation, il était important d'introduire les participants et participantes aux réalités auxquelles font face les organisations qui travaillent dans le domaine de la défense des droits humains au Maroc. Ainsi, le groupe a été partagé en cinq groupes qui ont visité cinq organisations marocaines actives dans différents domaines : droits humains, droits des femmes, éducation, etc.
But général	Introduire les participants et participantes aux défis auxquels font face les organisations actives dans le domaine de la défense des droits humains au Maroc.
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none">○ Rencontrer les organisations actives sur le terrain○ S'aviser sur les réalités des organisations sur le terrain (difficultés, opportunités, etc.)○ Peser la faisabilité des idées de projets des participants et participantes contre la réalité sur le terrain
Compétences adressées	<ul style="list-style-type: none">○ Interviews en face à face○ Organisation d'une visite sur le terrain
Méthodologie et méthodes (suggérée et utilisée)	<p>Les participants et participantes furent divisés en 5 groupes, et ils eurent la liberté de choisir les organisations / domaine de l'action à visiter.</p> <p>Chaque groupe reçut un fichier à remplir sur l'organisation qu'ils ont visité, et il leur était demandé de préparer un petit paragraphe explicatif sur l'organisation après la visite. Leurs impressions personnelles étaient aussi discutées dans les groupes de réflexion.</p>
Programme	13.00 Déjeuner 15.00 Rencontre devant les bus pour le départ 16.00 Rencontres avec les différentes organisations 18.00 Retour au Centre et feedback
Résultats & conclusions	Les participants et participantes ont trouvé les visites très enrichissantes. Elles leur ont permis de repenser leurs idées – projets en fonction des réalités sur le terrain : interaction avec le milieu de travail (le groupe cible) et leur ouverture à telle ou telle approche, les difficultés financières et de financement, milieu de travail ingrat, mais aussi les approches réussies (par exemple,

une organisation a déménagé dans la zone de leur groupe cible, pour courber le sentiment « d'étrangers » que le groupe sentit au début des activités).

Evaluation

Ce fut l'un des points forts de la formation.

L'activité sur le terrain fut un changement très apprécié par les participants et participantes ; ils ont ainsi mis fin à la monotonie de l'apport théorique, mais aussi ont testé personnellement ce que peut être un partenariat avec une organisation locale en pays maghrébin.

Matériel et documents distribués

- Fiche à remplir sur les organisations visitées

Appendices

- Les résumés sur les visites en annexe 13
- La fiche



Journée Libre

17 mai 2007



Titre de la session	“Qu’est ce que l’Education des Droits de l’Homme?” M. Abdelali LMAALMI
Contexte	<p>Le Conseil de l’Europe a entrepris depuis décembre 2005 une série de formations de formateurs en éducation des Droits de l’Homme au profit de formateurs arabophones, afin d’initier à l’usage de <i>Ittijahat</i>. Trois formations ont été prévues depuis, dont une a eu lieu à Amman en Jordanie en mars 2006, une en Alexandrie en Egypte en avril 2006 et la troisième en mai 2007 à Fès au Maroc. Ces formations régionales non seulement visent à mettre le point sur les thèmes spécifiques de l’Education des Droits de l’Homme mais permettent aux formateurs et formatrices dans ce domaine de mieux cerner le cadre global de l’Education des Droits de l’Homme. En tant que formateurs et formatrices, ils/elles doivent non seulement connaître les spécificités de leurs régions respectives, mais aussi savoir comment maîtriser la complexité de la matière de l’EDH. L’utilisation de <i>Ittijahat</i> durant ce stage devrait leur permettre d’acquérir une certaine approche éducationnelle qui leur permettrait l’apprentissage, la compréhension et l’usage d’un matériel en Education des Droits de l’Homme à travers des exercices de simulation et autres.</p> <p>Avec 40 participants de différents pays notamment maghrébins, mais aussi d’Europe et Moyen Orient, le stage promet d’être riche en apports et en participation; le groupe sera sûrement une source d’apprentissage. Ce stage devra fournir également aux participants/formateurs en EDH un moyen de pouvoir établir un lien entre les DH, le social, le culturel, et le religieux tout en adoptant la bonne attitude à respecter l’indivisibilité des DH et le contexte réel des apprenants.</p>
But général	Développer les compétences des participants et participantes à pouvoir approcher l’EDH dans son contexte général tout en l’appliquant dans leurs pays respectifs, avec la possibilité de relever les défis sociaux culturels et religieux qui peuvent les en empêcher.
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none">- Adresser l’EDH et sa relation aux questions DH- Apprendre à connaître les réalités de l’EDH- Développer la compétence des participants à agir en tant que défenseurs de l’EDH et contribuer à l’intégration de l’EDH dans le travail de jeunesse et dans la formation formelle et non formelle- Développer les compétences des participants à adresser les spécificités propres à leur région et à faire face aux résistances contre l’EDH.

- Permettre aux participants et participantes d'adapter les approches éducationnelles et activités de *Ittijahat* aux besoins spécifiques de leur région mais aussi ceux de leurs apprenants.

Compétences adressées

- Comprendre ce qu'est l'EDH et faire en sorte de la défendre
- Capacité à comprendre les rôles stratégiques de l'EDH, celui du formateur en EDH ainsi que celui de l'apprenant
- Capacité à comprendre le rôle que joue l'apprentissage interculturel à établir une relation de complémentarité entre l'EDH et la religion, la culture et le social.
- Développer l'esprit critique chez les participants
- Développer le travail d'équipe, le respect de l'autre, le sens d'écoute et d'adaptation

Méthodologie et méthodes

La séance de l'EDH se déroulera toute la journée et est placée après plusieurs séances sur les DH, la rencontre avec des ONG locales, l'utilisation de quelques activités de *Ittijahat*... Deux intervenants sont invités afin de présenter un point de vue d'experts sur ce qu'est l'Education des Droits de l'Homme d'une part et l'EDH auprès des jeunes (éducation formelle et non formelle) d'autre part. Chaque présentation sera suivie de groupes de travail afin de discuter et d'analyser les données présentées et permettre ainsi aux participants et participantes de développer leur propre compréhension de l'EDH.

Programme

9:00 Introduction du programme du jour
 9:15 Exercice d'échauffement
 9:30 "Qu'est ce que l'Education des Droits de l'Homme?", M. Samir Abou Al Kacem
 10 :15 Groupes de travail. Si l'intervenant ne présente pas de questions à discuter, nous pouvons proposer ce qui suit :

- Quelles sont les institutions en charge de l'EDH (s'il y en a) ?
- Quels sont les organismes non gouvernementaux actifs dans ce domaine ?
- Quelle est la politique officielle de l'EDH ?
- Quel support financier reçoivent les activités en EDH ?

Chaque groupe sera chargé de collecter les données et les écrire pour la documentation
 11 :00 Pause
 11 :30 « EDH avec les Jeunes : Education formelle et non formelle », M. Abdelali Lmaalmi
 12 :15 Discussion guidée et facilitée par les formateurs (peu de temps pour des groupes de travail à mon avis)
 13 :00 déjeuner
 15 :00 « Accès aux médicaments », exercice de *Ittijahat* p. 80

- Introduction à *Ittijahat*
- Exercice
- Débriefing / récapitulation
- Evaluation

(pause incluse)

Les groupes des ateliers thématiques du jour suivant sont finalisés.

18 :30 Evaluation (moitié du stage)

20 :00 Diner

Résultats & conclusions

Matinée : En raison du déroulement du stage jusqu'à cette date et en raison de la déception quant aux interventions des intervenants invités, l'équipe des formateurs a anticipé d'annuler une intervention et n'en garder qu'une seule, celle de M. Abdelaali Lmaalmi.

M. Lmaalmi a essayé d'utiliser une approche participative ; cependant l'intervention était un peu hors sujet et nous a nécessité plus que le temps prévu.

L'équipe avait prévu un plan B qui a été mis en œuvre pour essayer d'introduire l'EDH avec les jeunes, en mettant le point sur la différence entre l'éducation formelle, non formelle et informelle selon *Ittijahat* en 20 minutes, puis utiliser un exercice de positionnement sur le sujet de l'EDH.

L'après-midi : L'exercice prévu d'*Ittijahat* « Accès aux médicaments » s'est déroulé dans de très bonnes conditions, et le programme et la méthodologie ont été suivis comme prévu.

La séance de l'évaluation du mi-programme s'est également déroulée comme programmée.

Evaluation

La journée a marqué un changement positif dans le déroulement du stage. Utiliser *Ittijahat* **consciemment** était ce que les participants attendaient depuis le début du stage. L'évaluation de la moitié du stage a été un moment assez important car les participants voulaient exprimer leurs frustrations, leurs anxiétés, leurs sentiments les uns par rapport aux autres, par rapport à l'équipe, par rapport au stage, etc.

Certaines critiques ont été considérées par l'équipe comme très constructives, d'autres comme thérapeutiques, aussi bien que certains éloges étaient encourageants et d'autres beaucoup plus pour sauver la face de l'équipe. L'équipe a considéré que l'évaluation était très importante, assez ouverte et pleine de bonnes intentions.

Suivi

L'activité était bien menée, la séance d'évaluation aussi.

Matériel et documents distribués

- Questions des groupes de travail
- Flip charts, marqueurs, salles de travail en groupes
- Documents de l'exercice *Accès aux médicaments*
- Si possible les présentations des 2 intervenants

Appendices

- « *Accès aux Médicaments* » révisé, voir pièce jointe en annexe 12, ajout des journalistes
- Rapports des différents groupes, annexes 19 et 20
- Présentation en power point des définitions de l'éducation formelle, informelle, non formelle selon *Ittijahat*
- Questionnaire de l'évaluation du moitié du programme, voir en pièce jointe le formulaire en annexe 17



Titre de la session	Les compétences de formateurs / formatrices
Contexte	Cette session établit le lien entre la théorie, les exercices pratiques auxquels les participants et participantes ont participé depuis le début de la session. C'est la phase de transition entre « recevoir » et « donner ».
But général	Permettre aux participants et participantes d'identifier par eux-mêmes les qualités d'un bon formateur ou formatrice.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">- Identifier les expériences personnelles qui ont marqué les participants et participantes- Essayer de déduire, à partir du vécu de chaque personne, des techniques de formation.- Encourager l'apprentissage par l'art
Compétences adressées	<ul style="list-style-type: none">- Comprendre l'entité d'un (e) formateur ou formatrice- Apprendre à utiliser les moyens les plus simples (dessin) comme techniques d'apprentissage.
Méthodologie et méthodes (suggérée et utilisée)	<ul style="list-style-type: none">- Dessin: (5 minutes) Demander aux participants et participantes de dessiner un moment de leur vie qui les a marqué et qu'ils considèrent comme une expérience d'apprentissage.Discussion et interaction (60 minutes) Permettre aux participants et participantes de partager des idées de techniques d'apprentissage. C'est aussi un moyen de mieux se connaître dans une atmosphère informelle.Identifier, basés sur la discussion des dessins, les compétences requises d'un(e) formateur ou formatrice. (30 minutes) Travail en groupe - Demander aux participants / participantes de déterminer ce que le formateur/formatrice doit porter dans son/sa « sac à dos » (matériel, etc.)
Programme	9h30 : Dessiner un moment de votre vie qui vous a marqué (expérience d'apprentissage, bon/mauvais moment, etc.) 9h40 : présentation des dessins et partage des expériences 10h40: Pause 11h00 Les qualités d'un (e) formateur ou formatrice : travail en groupe

Conseils pour les formateurs et formatrices

Il était prévu que quelques participants / participantes seulement partageront leurs dessins, mais la constitution de ce groupe et l'intensité avec laquelle les participants/participantes se sont investis ont influencé la décision de leur donner tous la chance de parler.

C'était bien apprécié et a permis de mieux consolider le groupe. A titre individuel, les participants/participantes ont senti que leur expérience était importante et pour cela, ils ont partagés des expériences bien personnelles.

Matériel requis

- Crayons de couleur
- Flipchart et feutres de couleur

Documentations distribuées

Aucune

Résultats & conclusions

Les participants/participantes identifient par eux-mêmes les qualités d'interaction en groupe, et ainsi il a été plus facile de « noter » leur performance quand ils deviennent animateurs/animatrices de sessions eux-mêmes.

Appendices

Récapitulation de l'exercice en utilisant les flipchart contenant les compétences telles que déterminées par les participants et participantes

Les dessins des participants et participantes.

Titre de la session	Travail en groupe sur la préparation de projets de formation par les participants(es)
Contexte	<p>Après les sessions de travail sur les DH et l'EDH, l'introduction au manuel d'<i>Ittijahat</i>, les approches et méthodologies, les compétences, et après que les participants et participantes ont entamé l'usage des exercices d'<i>Ittijahat</i>, c'est le moment de les initier à préparer eux-mêmes et à organiser des activités d'<i>Ittijahat</i>, surtout que ce sera la base de leurs interventions lors de la séance dans les établissements scolaires.</p> <p>C'est aussi l'occasion pour l'équipe de formation d'évaluer les compétences des participants et participantes et leur façon d'agir avant la rencontre avec les jeunes.</p> <p>C'est à cette phase du stage que les participants et participantes passent de récepteur à facilitateurs et donc deviennent actifs. C'est délicat comme transition et cela nécessite un vrai travail de préparation et d'assistance de la part des formateurs.</p>
But général	Inciter les participants et participantes à préparer et animer une session de l'EDH en utilisant <i>Ittijahat</i> .
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none">○ se familiariser avec l'usage de <i>Ittijahat</i> comme manuel de EDH.○ Elaborer chez les participants et les participantes le sens de coopération, communication, organisation.○ Permettre aux participants et participantes de s'auto évaluer et de bénéficier de leurs observations et de ceux de l'équipe avant de se lancer dans le travail avec les jeunes.○ Bénéficier du moment de plaisir à pratiquer ces activités en tant que jeux d'animation.○ Accroître leur conscience par rapport aux thèmes des exercices choisis :<ul style="list-style-type: none">- 1 les réfugiés- Droit humain- La violence.
Compétences adressées	<ul style="list-style-type: none">○ Organisation○ Communication○ Travail de groupe○ Animation○ Evaluation

Méthodologie et méthodes

C'est la méthode: *learning by doing* (*Apprendre par l'expérience*).

L'équipe de formation a choisi 4 exercices, et les a proposé aux participants et participantes. Toutefois, quelques uns ont préféré choisir leur propre exercice. Ainsi, la liste finale des exercices :

- « Puis-je rentré » Page 98
- Violence dans ma vie («draw the word game » était suggéré mais n'a pas été choisi) page 248
- « Histoire de Ali » adaptée à la réalité de Fès – page 91
- «une étape en avant » page 217

Les participants et participantes avaient la liberté de choisir leurs partenaires.

Programme

15h00 : Exercice énergisant
15h15 : introduction au travail de groupe, *timing*, lieux de travail
15h25 : commencement des travaux
16h45 : pause
18h00 : animation des ateliers par groupe
19h30 : feedback / évaluation

Un groupe seulement a pu présenter son travail. Les 3 autres groupes étaient reportés au lendemain.

Conseils pour les formateurs et formatrices

Au début, une séance de mise au point s'impose pour le grand groupe afin de s'assurer:

- Que tout le monde a bien compris ce qu'il doit faire
- Du respect du temps de la préparation/ organisation et feedback
- De la constitution des petits groupes et le partage des tâches
- De la méthodologie
- Des besoins en matériels
- Du feedback et de l'évaluation
- Projection sur le travail du 21 mai avec les jeunes élèves des lycées publics à visiter

Les participants et participantes furent divisés en quatre groupes dans des lieux différents qui doivent être identifiés préalablement. Chaque groupe travailla sur la préparation et l'organisation d'une activité avec l'assistance d'un membre de l'équipe de formation qui s'est chargé de les aider, les motiver à faire un bon travail collectif, à adapter dans la mesure du possible l'exercice aux réalités locales et régionales, mais aussi à les encourager par leur présence.

Matériel requis

- Flipchart
- Feutres
- tables / chaises /
- papier A4
- appareil photo
- accessoires pour déguisement (les participants et participantes pourront s'en charger)
- Tableaux

**Documentations
distribuées**

Copies des exercices d'*Ittijahat*

**Résultats &
conclusions**

Les participants et participantes ont pu tester les exercices d'*Ittijahat* et les modifier de façon à ce qu'ils soient adaptés aux groupes ciblés.

Ils ont apprécié la diversité des exercices et les différentes possibilités offertes pour adresser des thèmes variés.

Le déroulement de l'activité s'est imprégné par un climat de satisfaction dû au passage de ce qui est théorique au plaisir de pratiquer et d'expérimenter. Aussi, un point marquant durant cet atelier, c'est la mauvaise gestion du temps par tout le monde, dû surtout à un sentiment de compétition entre les groupes et à la volonté de chacun d'eux de présenter le travail le plus réussi.

**ATELIERS PREPARES ET ANIMES PAR LES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES DANS LES
ETABLISSEMENTS SCOLAIRES EN UTILISANT *ITTIJAHAT*.**

APRES MIDI - 19 MAI 2007

Titre de la session	Sessions d'animation dans les établissements scolaires
Contexte	<p>A ce stade de la formation, les participants et participantes sont bien informés sur les notions essentielles des DH et de l'EDH avec les jeunes. Ils sont conscients de leur rôle en tant qu'animateurs/facilitateurs, et ont acquis les outils nécessaires pour organiser une activité sur l'EDH avec les jeunes.</p> <p>Plus encore les activités qu'ils vont faire, ils en ont déjà fait l'expérience le 19 mai pendant la séance de l'après-midi.</p> <p>Ainsi, Cette expérience avec les jeunes des établissements scolaires de Fès, leur sera d'une grande utilité, puisque c'est leur première activité à gérer avec un public autre que les participants et participantes du stage et se sera aussi l'occasion d'évaluer leurs compétences, leur sens d'organisation et de travail en équipe et surtout l'usage et l'adaptation d'<i>Ittijahat</i>.</p> <p>Enfin cela leur donnera une idée concrète sur leur futur travail.</p>
But général	L'initiation des participants et participantes à l'utilisation d' <i>Ittijahat</i> pour animer une activité en EDH avec les jeunes.
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none">• Familiariser les participants et participantes à l'usage et l'adaptation d'<i>Ittijahat</i>• Evaluer les compétences des participants et participantes en tant que facilitateurs• expérimenter le travail au sein d'un groupe multiculturel• Faire face à la réalité de l'animation des jeunes sur EDH• Animer les jeunes des établissements scolaires choisis sur EDH
Compétences adressées	<ul style="list-style-type: none">• Adaptation d'<i>Ittijahat</i> au contexte marocain• Travail d'équipe, de coopération, de communication et de participation• Méthodes d'animation en utilisant <i>Ittijahat</i>• Auto évaluation
Méthodologie et méthodes	<p>Les participants et participantes seront divisé en 4 groupes (les même que ceux de la séance du 19 mai dans l'après-midi. Ils ont déjà travaillé sur l'adaptation et l'organisation des exercices d'<i>Ittijahat</i>, avec l'équipe de formation et entre participants et participantes. Cette fois, chaque groupe doit organiser l'activité pour les jeunes. Ils peuvent aussi choisir d'autres exercices s'ils le veulent.</p> <p>Chaque groupe doit participer à la préparation tout en prenant en</p>

considération de déterminer à l'avance les personnes qui se chargeront de :

- 1- la communication avec l'administration et les élèves
- 2- L'accueil et la présentation du travail
- 3- l'animation
- 4- l'observation
- 5- le rapport
- 6- la documentation / photo / vidéo (selon les possibilités)

A la fin de l'activité, qui doit durer à peu près 60 minutes y compris le débriefing avec les jeunes.

A leur retour au centre, on passera à la séance d'évaluation du déroulement des activités tout en nous basant sur les observations des participants et participantes eux-mêmes.

Les activités sont :

- ***Puis-je rentré, p. 98***
- ***La Violence dans ma vie, p. 120***
- ***Un pas vers l'avant, p. 217***
- ***Ashique's story (L'histoire de Ali), p. 91***

Programme

9h00 : programme du jour & départ vers les établissements scolaires

9h30 : arrivée, accueil et présentations

9h45 : commencement des activités

10h45 : fin des activités

11h30: retour au centre (préparation pour l'évaluation)

11h45 : Evaluation avec les participants et participantes

12h30 : fin des activités

Les établissements scolaires visités sont :

- Moulay Driss
- Ibn Hanie
- Sidi Brahim
- Ibn Haytham

Conseils pour les formateurs et formatrices

IL faut préparer préalablement le terrain pour le déroulement des activités :

- se mettre d'accord sur les activités à faire
- partage des rôles
- nombre de participants, nombre des élèves
- programme de visite (voir s'il n y a pas d'activité prévue par les élèves et donner une copie du programme avec l'horaire aux responsables des établissements)
- S'assurer de la durée du parcours du centre aux établissements scolaires
- S'assurer du moyen de transport
- voir s'il y a quelque chose à donner (documents sur les CCDH, COE, IPDF, *Ittijahat*,...)

Matériel requis

- Flip chart
- Feutres
- tables / chaises /
- papier A4
- Caméra
- Tableaux

Documents Distribués

Les exercices d'*Ittijahat* adaptés et utilisés

Résultats & conclusions

Le travail avec les jeunes a vraiment surpassé les attentes des participants et participantes et de l'équipe aussi.

- l'accueil fut chaleureux
- Le niveau de maturité et intellectuel des élèves est élevé
- Les quatre ateliers ont connu une bonne interaction
- Les élèves ont apprécié les ateliers
- Les participants et participantes ont eux aussi été marqués par cette expérience et des résultats obtenus. Ce qui incite certains à formuler leur idée de projet sur cette expérience qui l'ont nommé : les écoles, pépinières des Droits Humains

Appendices

Voir rapports des participants en annexe 14



Titre	Projets ou activités en EDH
Contexte	Afin de mieux évaluer l'apprentissage au cours de ce stage, les participants seront amenés à proposer un suivi pratique et participatif adapté à leurs besoins et réalités en relation avec l'EDH. Les projets doivent tous porter sur l'EDH par, avec et pour les jeunes et viser à développer et promouvoir une culture d'EDH dans la région.
But général	Encourager les participants à développer des projets en EDH et à instaurer une stratégie de développement de l'EDH dans leur environnement.
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none">o Identifier des projets de qualité en matière d'EDH dans la région Euro Maghrébineo Aider les participants à transférer leur apprentissage lors de ce stage à la pratique dans leurs réalitéso Développer des projets concrets à la suite de ce stageo Développer chez les participants le rôle du formateur à planifier, organiser, mener un projet adapté aux besoins de son environnemento Identifier les compétences en EDH, voire même compétences en formation en EDH
Compétences adressées	<ul style="list-style-type: none">o Planifier et diriger un projeto Analyser les besoins pour le développement d'un projeto Communication et partenariato Présentation d'un projet
Méthodologie et méthodes	Une introduction sur la planification et le suivi des projets sera présentée aux participants. Les formateurs devront leur présenter l'assistance nécessaire à bien mener ce travail, selon le choix de leur projet. Le projet peut être un programme de formation en EDH national ou régional, ou révision et adaptation du manuel <i>Ittijahat</i> , ou proposition de nouvelles activités en EDH autres que celles de <i>Ittijahat</i> , ou tout autre projet concret en relation avec le domaine de l'EDH et visant au plaidoyer de l'EDH. Les participants et participantes devraient être encouragés à travailler en partenariat.
Programme	<hr/> <p>20 mai 15:00 Introduction du travail sur les projets et suivi 16 :00 Travail sur les projets en EDH (devra se poursuivre après le Diner) 21 mai 16 :30 Suivi de présentations des projets par les groupes de participants</p>

Résultats & conclusions	La présentation de ce que c'est qu'un projet a été brève et suivie de questions. Certains participants ont l'habitude de préparer et présenter des projets et d'autres avaient besoin de plus d'explication à ce sujet.
Evaluation	Les participants ont d'abord montré un enthousiasme à faire des projets, mais dès qu'ils ont compris que l'équipe des formateurs les encourageait à travailler en partenariat les uns avec les autres, ils ont commencé à se désister. Cependant quelques idées de projets ont pu se développer tant bien que mal –en soirée, les formateurs ont écouté les explications et présentations des groupes qui avaient un projet à présenter.
Suivi	Problème de temps non respecté par les formateurs et les participants. L'écoute est également un problème; manque d'attention aux autres.
Matériel requis et documents distribués	<ul style="list-style-type: none"> ○ Information et lignes directives du suivi et planification de projets ○ Flip charts, marqueurs, salles de travail en groupes ○ Les formateurs devront être disponibles pour toute orientation ou question soulevée par les participants afin de leur faciliter la planification de leur projet.
Appendices	<ul style="list-style-type: none"> ○ Introduction sur ce qu'est un projet, son but, ses objectifs ainsi que l'analyse des besoins pour conduire un projet. ○ Fiche technique des projets ○ Photos des présentations de projets ○ Liste des bailleurs de fonds et possibilité de financement fournie par les participants / participantes ○ Fiche explicative pour présentation des projets en plénière, voir annexe 16

Titre	L'évaluation finale
Contexte	<p>L'évaluation est une partie intégrale pour toute activité. Il faut qu'elle soit planifiée depuis le début et intégrée dans la structure générale du stage de formation. Les participants, avec les formateurs auront la chance de faire une réflexion sur le processus parcouru.</p> <p>L'évaluation finale doit couvrir plusieurs aspects du stage à savoir:</p> <ul style="list-style-type: none">- Résultats du cours- le processus du déroulement du stage- l'apprentissage individuel et du groupe- connaissance, techniques et aptitudes acquises durant le stage- la qualité du contenu du programme- la qualité des formateurs et des experts- l'impact immédiat de l'apprentissage et les possibilités de suivi et de multiplication <p>L'évaluation finale doit employer différentes approches dans le but de correspondre aux différents styles d'apprentissage des participants. C'est pourquoi, elle va inclure une combinaison de formes et méthodes et ceci dans le questionnaire d'évaluation et dans l'évaluation visuelle.</p>
But général	Refléter et évaluer tous les éléments du stage de formation, tout en encourageant les participants et participantes à développer le suivi
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none">• Explorer et inciter les participants à faire une réflexion et donner leurs impressions sur le déroulement du stage de formation• Compléter les fiches d'évaluation (par les participants et participantes)• Clôturer le stage de formation et dire au revoir
Compétences adressées	<ul style="list-style-type: none">• L'habilité à analyser et évaluer individuellement son propre processus d'apprentissage• L'habilité à évaluer le stage par plusieurs méthodes• La communication
Méthodologie et méthodes (proposées & utilisées)	<p>L'évaluation visuelle quand chaque participant avance au centre du cercle formé par l'ensemble des participants, et il avance deux phrases:</p> <ul style="list-style-type: none">-La première consiste à exprimer la chose qu'il a le plus aimé ou préféré durant le stage: les autres participants expriment leurs accord en se rapprochant de lui et s'ils

sont en désaccord avec lui, ils restent loin ou dans leur places initiales.

-La seconde phase consiste à dire la chose qu'il n'a pas aimée, et les autres participants se positionnent de la même manière que pour la question précédente.

Les participants et participantes sont appelés à exprimer leurs sentiments en répondant au questionnaire d'évaluation. Et finalement il y a lieu d'une évaluation collective par groupe ; chaque groupe doit présenter son évaluation d'une manière artistique (poésie, théâtre, peinture, chanson).

Programme

15.15 Evaluation visuelle

15.40 to 16.30 Questionnaire d'évaluation

16.30 to 17.30 Evaluation par groupe, les participants sont appelés à :

1- Préparer une présentation artistique, qui a pour objet, l'évaluation du stage de formation.

2- présentation de *l'œuvre artistique*, sous forme de :

1- Poésie

2- Théâtre

3- Peinture

4- Chanson

17.30 Un mot de clôture et de remerciement

18.00 Cérémonie de commémoration du militant des droits Humains feu Driss BENZEKRI, qui a été inhumé le jour même.

Matériel requis

Papier A4, Flip charts, marqueurs

Documentations distribuées

Questionnaire déévaluation (ci-joint aux **Appendices**), ainsi que les œuvres créatives des participants et participantes (en photos et vidéo de CCDH)

Résultats & conclusions

1 - l'évaluation visuelle s'est bien passée, les participants ont soulevé tous les points positifs, l'accent a été mis sur les relations humaines, les nouvelles connaissances, le déroulement du stage ainsi que le personnel du Palais des Congrès de Fès ou les séances de travail ont eu lieu, les ateliers d'*Ittijahat* avec les lycéens, la ville de Fès, ses habitants et les membres de l'IPDF. Les participants ont également remercié le Conseil de l'Europe d'avoir organisé cette formation au MAROC et au Maghreb.

Les points négatifs: Le décès du Président du CCDH, Monsieur Driss Benzekri, au cours de la formation, le lieu du travail étant loin du lieu d'hébergement, et un manque de temps libre.

2 - L'évaluation individuelle ; ci-joint une synthèse de l'évaluation dans l'annexe 18

3- L'évaluation artistique des groupes s'est bien passée, ce qui a permis à l'ensemble des participants et formateurs de bien clôturer l'évaluation et le stage de formation sur de bons souvenirs.

Annexe 1	Programme de la Formation
Annexe 2	Liste des participants et participantes
Annexe 3	Introduction au Cadre de la Formation Présentation : Mlle. Karima Benjelloun, IPDF
Annexe 4	Intervention: Les Droits Humains et le Conseil de l'Europe Présentation par M. Rui Gomes
Annexe 5	Attentes et motivations des Participants et Participantes
Annexe 6	Intervention : La Plate-forme et la Citoyenneté Présentation par M. Chafeii
Annexe 7	Intervention : Introduction aux Droits Humains Présentation par M. Rui Gomes
Annexe 8	Intervention : Introduction à la nouvelle convention des Droits des Handicapés M. Al Makeni
Annexe 9	Intervention : « EDH avec les Jeunes : Education formelle et non formelle » M. Abdelali Lmaalmi
Annexe 10	Le Bingo des Droits - Exercice Pratique
Annexe 11	<i>Accès aux médicaments</i> - Exercice Pratique
Annexe 12	Puis-je rentrer? - les tâches des Journalistes Exercice Pratique—Jeu de Rôles
Annexe 13	Les ONGs – fichiers
Annexe 14	Visites des Ecoles – fiche technique
Annexe 15	Qu'est ce qu'un projet ? fiche technique
Annexe 16	Quelques idées - projets
Annexe 17	Evaluation Moitié de la formation
Annexe 18	Evaluation Finale
Annexe 19	Situation EDH en région maghrébine
Annexe 20	Compétences de formateurs/formatrices
Annexe 21	Les News, couverture médiatique de la formation

ANNEXE 1
PROGRAMME DE LA FORMATION

**Stage de formation « Maghreb-Europe » pour formateurs et formatrices
dans l'éducation aux droits humains avec les jeunes
Fès, Maroc, 13 – 23 mai 2007**

Jour 1 – Dimanche 13 mai 2007

Arrivée des participants (es)

20.00 Dîner

21.30 Faire Connaissance

Jour 2 – Lundi 14 mai 2007

- 9.00 Ouverture officielle de la formation avec la présence de :
Initiatives pour la Protection des Femmes – IPDF, Mme Asmae EL MAHDI
Conseil Consultatif sur les Droits Humains – CCDH, M. Mahjoub ELHIBA
Maire de la ville de Fès, M. Hamid CHABAT
Wali de la région Fès-Boulemane, M. Mohamed AGHRAB
Directorat de la Jeunesse et du Sport, Conseil de l'Europe, M. Rui GOMES
Représentant du Ministère charge de la Jeunesse et des Sports marocain
- 11:45 Pause Café
- 12:15 Intervention : *La situation des Droits Humains au Maroc*
Plate-forme de la Citoyenneté, M. CHAFEII
- 13:00 Déjeuner
- 15:00 Présentation des participants (es)
- 15:30 Introduction du programme d'éducation sur les droits humains (EDH) et le
manuel de formation « Ittijahat » (repères)
- 16:15 Travail en groupes
- Expériences des participants(es)
- Attentes des participants(es)
- 16:45 Pause café
- 17:15 Plénière sur les attentes
- 18:00 Introduction du programme et méthodologie – groupes d'évaluation
quotidienne
- 20:00 Dîner
- 21:30 Entretien

Jour 3 – Mardi 15 mai 2007

- 09:00 Exercices Energisants - Programme du jour
- 09:15 *Introduction aux Droits Humains et Evolution*
Intervenant : M. Rui Gomes
Travail en groupe
- 10:45 Pause
- 11:45 Travail en groupe – échange sur les expériences et la situation des DH dans
les pays des participants(es)
- 13:00 Déjeuner
- 15:00 Présentation des organisations des participants (es)
Pause
- 18:00 Groupes d'évaluation quotidienne
- 20:00 Dîner
- 21:00 Soirée interculturelle

Jour 4 - Mercredi 16 mai 2007

- 09:00 Exercices Energisants - Programme du jour
09:15 *Droits Humains et Mécanismes de Protection Internationale et Nationale : universalité et indivisibilité des Droits Humains.*
Intervenant : M. Abdelmajid El Makni
Pause
Travail en groupe
13:00 Déjeuner
15:00 Visites aux ONGs marocaines actives dans différents domaines des DH
17:30 Retour au Centre et pause café
18:00 Travail en groupes et feedback sur les visites des ONG
20:00 Dîner

Jour 5 - Jeudi 17 mai 2007

Journée Libre

Jour 6 - Vendredi 18 mai 2007

- 9 :00 Exercices Energisants - Programme du jour
9 :30 *Qu'est ce que l'Education sur les Droits Humains ?*
Intervenant: M. Abdelali Lmaalmi
Travail en groupe et discussion
Pause café
11 :30 *L'Education sur les Droits Humains avec les Jeunes : Education formelle et non-formelle, Farah Cherif D'Ouezzan*
Discussion et travail en groupes
13 :00 Déjeuner
15 :00 Exercices Energisants
15 :15 Introduction « *Ittijahat* »
Exercices pratiques
Pause café
18 :30 Evaluation de la moitié du programme
20 :00 Dîner

Jour 7 - Samedi 19 mai 2007

- 9:00 Exercices Energisants - Programme du jour
9:30 Manuel de formation sur les droits humains avec les jeunes – *Ittijahat*
Thèmes, méthodologies, approches, compétences
Pause café
Travail en groupes
13:00 Déjeuner
15:00 Exercices Energisants
15:15 Ateliers de travail sur les thèmes spécifiques d'*Ittijahat* et les compétences de formateurs / formatrices
17:00 Animation de sessions de formation sur les thèmes spécifiques par les participants dans des petits groupes et feedback
20:00 Dîner

Jour 8 - Dimanche 20 mai 2007

- 9 :00 Exercices Energisants - Programme du jour
- 9 :30 L'éducation aux droits humains dans la région euro- maghrébine
Groupes de travail
Pause café
- 11 :30 Analyse des points forts, des points faibles, des opportunités et des défis face à l'éducation aux droits humains dans la région euromaghrébine
Travail en groupes
- 13 :00 Déjeuner
- 15 :00 Introduction aux techniques de préparation de projets
- 16 :00 Préparation de projets ou activités d'éducation aux droits humains
Travail en groupes
Pause café
- 20 :00 Dîner
Suivi du travail sur les projets

Jour 9 - Lundi 21 mai 2007

- 9 :00 Exercices Energisants - Programme du jour
- 9 :30 Visites aux établissements éducationnels locaux pour travail interactif avec les jeunes
- 12 :00 Retour au Centre et partage des données
- 13 :00 Déjeuner
- 15 :00 Continuation sur le travail des projets et activités planifiées en raison des visites sur le terrain, interaction avec la jeunesse locale, et réaction de l'équipe de formation
Pause café
- 16 :30 Présentation par les participants (es) de leurs projets
- 20 :00 Dîner

Jour 10 - Lundi 22 mai 2007

- 9 :00 Exercices Energisants - Programme du jour
- 9 :30 Introduction au Networking (réseautage)
Pause café
- 11 :30 Exercices de Networking et communication
- 13 :00 Déjeuner
- 15 :00 Exercices Energisants
- 15 :15 Evaluation de la formation
Pause café
- 18 :00 Séance de clôture
Dîner

Jour 11 - Mardi 23 mai 2007

Départ des participants(es) ainsi que de l'équipe de formation

ANNEXE 2
Liste des participants et participantes

PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES	
Algérie	
<i>Abderrezak Mebarki</i>	<i>Association " AFAK" pour la promotion de l'artisanat traditionnel Medea, Algérie</i>
<i>Sofiane Koukhi</i>	<i>Association de volontariat Touiza de la wilaya d'Alger Alger, Algérie</i>
<i>Neila Benayad Cherif</i>	<i>Rassemblement Contre la Hogra et pour les Droits des Algériennes "RACHDA" Tebessa, Algérie</i>
<i>Saïd Kebir</i>	<i>Association de wilaya de communication et de l'information pour les personnes h&icapées de Tizi Ouzou (AWICIPHA) Tizi Ouzou, Algérie</i>
<i>Krimo Madi</i>	<i>Association de wilaya de communication et de l'information pour les personnes h&icapées de Tizi Ouzou (AWICIPHA) Tizi Ouzou, Algérie</i>
Cameroun	
<i>Abraham Bendia</i>	<i>Association pour la Promotion des Droits de l'Homme en Afrique Centrale Yaoundé, Cameroun</i>
Allemagne	
<i>Eyad Kasouha</i>	<i>Catholic Youth Center in Damascus CFC/YFC, Latin Church</i>
France	
<i>Ahmed Jemai</i>	<i>Association CRASIC: Centre Régional d'Actions Sociales, Interculturelles et de Communication Villeurbanne, France</i>
<i>Alliatte Chiahou</i>	<i>Association des Travailleurs Maghrébins de France (ATMF) Argenteuil, France</i>
Géorgie	
<i>Nino Peikrishvili</i>	<i>Young Women's Christian Association of Georgia (YWCA) Tbilisi, Géorgie</i>

Mauritanie	
<i>Ethmane ould Sidi</i>	<i>Forum mauritanienne pour les droits de l'homme Nouakchott, Mauritania</i>
<i>Mohamed ould Sidatty</i>	<i>Association Mauritanienne pour de Développement Durable Nouakchott, Mauritania</i>
Maroc	
<i>Mohamed Rahmouni</i>	<i>Personne ressources Association Démocratique de Femmes du Maroc (ADFM) Casa</i>
<i>Abdelkrim Ayoub</i>	<i>Forum des Jeunes Marocain de 3ème Millenaire Rabat, Maroc</i>
<i>Rachid Louhabi</i>	<i>Association 3ème Millenaire pour développement et protection de l'enfance</i>
<i>Samir Marzoug</i>	<i>Assagia el HaM.a pour la moralisation de la vie publique et l'appui à la transparence Es-Smara, Maroc</i>
<i>Fouzia Elfernini</i>	<i>Association Démocratique de Femmes du Maroc (ADFM)</i>
<i>Abderahman Haddad</i>	<i>Association Marocaine pour l'Education de la Jeunesse (AMEJ) Fès, Maroc</i>
<i>Zakaria Abouelkassem</i>	<i>Forum des droits de l'Homme Nord du Maroc</i>
<i>Souad Tiali</i>	<i>Association Tahady H&icape Général Fès, Maroc</i>
<i>Fatiha Rguibi</i>	<i>Initiatives pour la protection des droits des femmes Fès, Maroc</i>
<i>Meryem Benjelloun</i>	<i>Initiatives pour la protection des droits des femmes Fès, Maroc</i>
<i>Yassir Hmimine Abdallah</i>	<i>Consultative Centre for Capacity building & Assistance of sustainable development Fès, Maroc</i>
<i>Said Laaziz</i>	<i>Oxfam Québec</i>

<i>Sofia Falsy</i>	<i>Conseil Consultatif des Droits de l'Homme Centre de Documentation d'Information et de Formation en Droits de l'Homme Rabat, Maroc</i>
<i>Mohamed El Bouzidi</i>	<i>Association Chouala de l'Éducation et de la Culture</i>
Norvège	
<i>Maya Saleh</i>	<i>Croix Rouge de la Norvège- La jeunesse Oslo</i>
Autorité Palestinienne	
<i>Mosab Abbas</i>	<i>JUZOOR Foundation for Health & Social Development</i>
<i>Riad Ahmed Youssef Issa</i>	<i>Ramallah Center for Human Rights Studies</i>
Espagne	
<i>Salima Hakim</i>	<i>International Foundation Of Solidarity</i>
Tunisie	
<i>Hela Kochbati</i>	<i>Association Jeunes Développement et Harmonie</i>
<i>Zied Dardour</i>	<i>Association Tunisienne d'Éducation Scientifique</i>
Royaume Uni	
<i>Aziza Kamal Eldeen</i>	<i>Muslim Association in Britain- Manchester Branch Manchester</i>
<i>Zakeya Mohammed Altaeb</i>	<i>Libyan Women Association (LWA) Bolton</i>

FORMATEURS ET FORMATRICES

Farah Cherif D'Ouezzan

Maroc

Fabiola Dina

Liban

Karima Benjelloun

Maroc

Hakim Mouafek

Maroc

Khalil Raihani

France

CONSEIL DE L'EUROPE

Rui Gomes

Unité éducation et formation, Direction de la jeunesse et du sport
Conseil de l'Europe

Viktoria Karpatska

Partenariat pour la jeunesse entre le Conseil de l'Europe et la Commission européenne

ANNEXE 3
INTRODUCTION AU CADRE DE LA FORMATION
PRESENTATION : MLE. KARIMA BENJELLOUN

**STAGE DE FORMATION « MAGHREB-EUROPE » DE FORMATEURS ET FORMATRICES
POUR L'ÉDUCATION AUX DROITS HUMAINS AVEC LES JEUNES
"SESSION DU MILITANT DRISS BENZEKRI"**

**Fès, Maroc
13 - 22 mai 2007**

Organisation du rapport

Présentation de l'activité:

- Contexte général du stage
- Partenaires
- Profil participants/participant(e)s et critères de sélection
- les formateurs et formatrices

Contenu du déroulement de l'activité

- But général
- objectifs spécifiques
- bénéficiaires
- méthodologie et approche pédagogique
- programme
 - exposés débats et contributions d'experts
 - travail de groupe et animation des formatrices et formateurs recrutés (ées) par le Conseil de l'Europe
 - visites des associations locales
 - travail d'application (animation dans les lycées)
 - suivi et évaluation: (suivi pour la pérennisation de la formation)
- Organisation matérielle de l'activité
 - Logistique;
 - outils de travail;
 - documentation etc.

Evaluation par les stagiaires

Recommandations

Appendices

- Programme
- Questionnaires
- PVs de coordinations
- Liste de participation par pays et coordonnées des bénéficiaires
- Liste et coordonnées des formatrices et formateurs
- Galerie photos
- Affiches, dépliants, etc.

PRESENTATION DE L'ACTIVITE:

1. Contexte général du stage

Ce document constitue le rapport du «3ème stage de formation à l'utilisation du manuel *Ittijahat* (REPERES, en arabe)» et qui a eu lieu à Fès au Maroc (Palais de Congrès de Fès et hébergement au club de l'ONE) entre le 13 et 23 mai 2007. Sous le titre de «session du militant Driss Benzekri» en hommage au Président du CCDH-Maroc décédé pendant le déroulement du stage à Fès,

ce stage s'inscrit dans une série d'activités initiées par le Conseil de l'Europe et destinées à promouvoir et à soutenir l'éducation aux droits humains dans des activités et projets de jeunesse dans le cadre euro-méditerranéen, et ce via l'outil «Repères», un manuel pour la pratique de l'éducation aux droits de l'homme auprès des jeunes. «Repères» présente les notions fondamentales de l'éducation aux droits humains ainsi que des activités à mettre en œuvre et des méthodes concrètes à appliquer dans les milieux éducatifs, formels et non formels".

2. Partenaires

Le stage a été organisé en partenariat entre le Conseil Consultatif des Droits de l'Homme, l'association Initiatives pour la Protection des Droits des Femmes et le Conseil de l'Europe dans le cadre du partenariat avec la Commission Européenne.

3. Bénéficiaires

Ont été ciblés des jeunes activistes de droits humains issus des pays euromaghrébins, âgés entre 24 et 35 ans pour la plupart.

4. Les formateurs et formatrices

Des formateurs et formatrices ayant bénéficié d'une formation à l'utilisation du manuel «*Repères/ Ittijaha*» en arabe ont été recrutés par le Conseil de l'Europe, dont 3 marocains, 1 français et une libanaise.

CONTENU DU DEROULEMENT DE L'ACTIVITE

BUT ET OBJECTIFS

But

Renforcer les capacités des organisations en Droits Humains à mettre en œuvre des activités d'EDH avec les jeunes, afin de bâtir, à l'échelle euromaghrébine, une culture des droits humains

Objectifs du programme

- améliorer les connaissances et les compétences des formateurs et formatrices stagiaires, pour ce qui est des notions essentielles de l'éducation aux droits humains auprès des jeunes;
- familiariser les participants aux approches et activités présentées dans le manuel d'éducation aux droits de l'homme *Repères/Ittijahat* et leur expliquer comment les utiliser au mieux et les adapter aux diverses circonstances et situations locales;
- examiner les compétences, les aptitudes et les modes de pensée requis pour les formateurs, praticiens de l'éducation aux droits de l'homme;
- concevoir des modules de formation destinés aux formateurs et multiplicateurs, à l'échelon national;
- approfondir les différences et les similitudes qui existent, en matière d'éducation aux droits de l'homme entre les milieux éducatifs, formels et non-formels;
- préparer des activités permettant de diffuser le manuel d'éducation aux droits de l'homme, à l'échelon national et local;
- contribuer au développement d'un réseau Euromaghrébin de formateurs dans le domaine de l'éducation aux droits de l'homme auprès des jeunes
- bénéficiaires: 36 jeunes formateurs et formatrices dont 24 hommes et 12 femmes

ACTIVITES DE COORDINATION

Deux rencontres de coordination ont eu lieu:

- La première le 04 avril 2007 à Rabat¹

Au siège du Centre de Documentation d'Information et de Formation en Droits de l'Homme (CDIFDH); étaient présents Monsieur Hamid EL KAM, directeur du Centre de documentation d'information et de formation en droits de l'homme (rattaché au Conseil Consultatif des Droits de l'Homme - CCDH), Mme Karima BENJELLOUN TOUIMI, responsable du comité de la jeunesse de l'Association Initiatives pour la Protection des Droits des Femmes (IPDF) et M. Rui GOMES (Conseil de l'Europe – Partenariat avec la Commission européenne). Elle a permis de distribuer les tâches entre les partenaires;

- La deuxième à Fès le 26/27/28 Avril 2007 :

Elle a réuni les partenaires, les formateurs et les formatrices sélectionnés et a donné lieu à la sélection des participants et participantes, la préparation du programme final pour le stage de la formation, la distribution des tâches entre les formateurs et les formatrices.

TRAVAIL PRELABLE DES ACTEURS

- ☞ les partenaires avaient pour tâche de procéder à la sélection des formateurs/trices et des candidats (es);
 - Sélection formateurs/trices s'est faite en fonction de l'aptitude à soutenir le processus d'apprentissage, les connaissances des droits humains, l'expérience des techniques d'éducation pour adultes et la capacité et l'expérience à l'utilisation du manuel *Ittijahar/Repères*.
 - Sélection des candidats et candidates:
Sur les 135 candidatures présentées, une sélection a été effectuée par les partenaires afin de s'assurer que les participants (es) sélectionnés (es) ont la capacité de retransmettre les connaissances et les aptitudes acquises et qu'ils /elles proviennent d'organisations ayant le potentiel de mettre en place des projets locaux d'EDH au profit des jeunes et afin de garantir un bon équilibre en matière de genre et de provenance géographique. L'âge a aussi été pris en considération²
- ☞ Travail des formateurs et formatrices: analyse du profil et pré acquis par formateurs
 - ☒ un questionnaire a été envoyé aux candidats retenus afin de mieux connaître les profils, les attentes et l'expérience ainsi que les pré acquis avant le démarrage de la formation.
 - ☒ Il a en outre permis de recueillir des informations concernant le travail des organisations d'appartenance en matière d'éducation aux droits humains.
 - ☒ Un travail d'analyse du questionnaire a été effectué et utilisé tout au long du programme afin d'établir une ligne de base pour l'évaluation de l'atteinte des objectifs et des progrès réalisés au cours du programme.
- ☞ Autoévaluation des participants (es): Par ailleurs le même questionnaire a permis aux participants (es):
 - ☒ • d'évaluer leur connaissance et leur niveau d'expertise en éducation aux droits humains;

Cf le PV de réunion ¹

Cf annexe questionnaire ²

- ☒ • de réfléchir à leurs besoins en matière de formation et à ce qu'ils/elles peuvent offrir en terme de connaissances et d'expérience en éducation aux droits humains avec les jeunes
- ☒ • de préparer une description de la situation de l'EDH dans leurs pays. L'information recueillie dans ces travaux préparatoires a été utilisée à plusieurs reprises durant le programme
- ☒ Les responsables de l'animation ont pu ainsi recueillir l'information issue de l'autoévaluation concernant les participants

LE PROGRAMME DE LA FORMATION

Le programme du stage a compris deux parties, une théorique et une pratique pour :

- un examen de l'évolution de l'éducation aux droits humains dans les pays participants et les problématiques actuels en la matière;
- une présentation de la structure de *REPERES/ITTIJAHAT*, le manuel pour la pratique de l'éducation aux droits de l'homme, et des méthodes qui y sont proposées;
- une analyse des compétences, des aptitudes et de l'idéal des formateurs, praticiens de l'éducation aux droits de l'homme;
- un examen des problèmes posés par la mise en place de programmes d'éducation aux droits de l'homme dans les milieux éducatifs formels et non formels et un échange d'expériences en la matière;
- des ateliers sur les aptitudes et les modes de pensée requise dans le domaine de l'éducation aux droits de l'homme dans la région;
- l'expérimentation et l'évaluation de diverses méthodes et activités présentées dans *REPERES/ ITTIJAHAT*, le manuel d'éducation aux droits de l'homme;
- la conception de modules de formation aux fins de la mise en œuvre de stages nationaux et régionaux par les participants eux-mêmes

METHODOLOGIES ET APPROCHES PEDAGOGIQUES

L'approche pédagogique utilisée est une approche centrée sur l'apprentissage par l'action qui se fonde sur leur l'expérience et qui prend en considération les caractéristiques de l'apprentissage propre aux jeunes.

L'hypothèse qui sous entend cette approche suppose que le programme est un cadre général dont le contenu provient avant tout de l'expérience des participants (es) et formateurs et formatrices qui s'engagent ensemble dans un processus d'apprentissage et d'enseignement mutuel.

A cet effet différentes approches pédagogiques ont été privilégiées, à savoir des exposés débats, un travail de groupe, des visites et enfin un travail d'application (animation dans les lycées).

- **les exposés débats et contributions d'experts** permettront d'établir un cadre théorique et des références communes pour l'apprentissage et la communication que viendront compléter l'expérimentation et l'évaluation de certaines activités présentées dans le manuel *Repères/ Ittijahat*.

NB: mais on a remarqué qu'il était difficile de demander à des intervenants externes de faire une intervention s'ils/elles n'ont pas l'habitude de travailler avec le manuel *Repères/ Ittijahat* pour faire une liaison entre le manuel et leurs intervention

⇒ Travail en groupe

Pour la majeure partie du programme, les participants (es) ont été répartis en quatre ou cinq groupes de 6 à 8 personnes.

La composition de chaque groupe reflétait, dans la mesure du possible, la diversité des expériences professionnelles, des types d'organisations et des pays, et aspirait à une représentativité équitable entre hommes et femmes pour l'échange des expériences entre participant(e)s

Un-e formateur/formatrice était affecté/e à chaque groupe. Le rôle des formateurs/formatrices est de favoriser l'atteinte des objectifs du programme et de l'atelier et d'encadrer les participants (es) tout au long des activités, telles que lors des discussions en petits groupes, des réflexions critiques, des études de cas et du travail sur le manuel *Ittijahat* et des projets de suivi.

- ⇒ visites des associations qui travaillent dans le domaine des droits humains et l'éducation aux droits humains a permis aux participants (es) de voir d'une façon directe le rôle des associations marocaines et comment elles contribuent au changement de la société à travers des activités qui ont une relation à l'éducation aux droits humains
- ⇒ travail d'application (animation dans les lycées)

Cette visite a permis aux participants (es) d'établir le lien entre la théorie et les exercices pratiques sur lesquels les participants et participantes ont travaillé depuis le début de la formation.

C'est une phase de transition entre « recevoir » et « donner ». C'est aussi l'occasion pour l'équipe de formation d'évaluer les compétences des participants et participantes et leur façon d'agir avant la rencontre avec les jeunes des lycées.

SUIVI - EVALUATION

- suivi pour la pérennisation de la formation

Le suivi est une partie essentielle dans le stage de formation dans la mesure où il permet de renforcer la capacité des organisations des participants (es) à entreprendre pour devenir partenaires, et les formateurs/formatrices à s'engager avec eux après la formation au suivi de leurs projets en EDH et à optimiser la durabilité de leurs résultats. Le suivi permet de faire une évaluation à long terme des méthodes et du contenu du programme de stage et de renforcer les connaissances et les aptitudes des anciens (nes) participants (es) en matière d'EDH au profit des jeunes. Les mesures de suivi au programme sont définies au paragraphe suivant.

Après un mois de stage de formation, les participants (es) ont reçu une lettre envoyée par les formateurs afin de savoir ce qu'ils/elles ont fait après un mois

* un Yahoo groupe a été créé pour faciliter l'échange d'expériences entre les participants (es) et les formateurs et formatrices

*chaque formateur/formatrice est responsable de faire le suivi avec un groupe particulier de participants (es)

Les partenaires se sont engagés moralement de faire le suivi avec les participants (es) dans leurs projets et de l'intégrer dans des projets ou bien des activités qui ont une relation à l'Education aux droits humains afin de pérenniser le suivi de la formation et mettre l'apprentissage en action par la réalisation des projets.

L'un des objectifs de ce stage de formation est d'offrir aux participants (es) des stratégies et des techniques leur permettant de transmettre à leur propre organisation et aux autres ONG de leur région les connaissances et compétences acquises durant le programme, en vue de préparer des activités permettant de diffuser le manuel d'éducation aux droits de l'homme *Ittijahat*, à l'échelon national et local puis contribuer au développement d'un réseau Euromaghrébin de formateurs dans le domaine de l'éducation aux droits de l'homme auprès des jeunes.

Les participants (es) ont travaillé en groupe sur 7 projets collectifs qui ont une relation direct avec l'éducation aux droits humains et plus particulièrement celle avec les jeunes.

- ⇒ **L'évaluation**

Pour assurer le caractère actuel et la pertinence du contenu du stage de formation et le programme, tant en matière de contenu que de méthodologie, l'équipe de formateurs/formatrices a évalué le programme à partir des divers points de vue exprimés. Outre les évaluations des participants (es), les commentaires de l'équipe des formateurs/formatrices et ceux des partenaires, il s'est avéré évident que le stage de formation répond aux besoins actuels des participants (es) de ce stage en tant que travailleurs en droits humains.

Cette évaluation porte sur le contenu, la méthodologie et la mise en œuvre du programme et plus particulièrement sur :

- Les objectifs du programme
 - Le contenu et la méthodologie du programme
 - Les présentations
 - Le matériel de formation
 - Les performances des formateurs/formatrices
 - Les installations et la logistique
-
- Cette évaluation se fonde sur l'information à partir des sources ci-après:
 - Les séances quotidiennes de récapitulation (débriefing) avec les formateurs/formatrices
 - Évaluation de la moitié de stage de formation pour faire réfléchir les participants (es) sur le déroulement de la formation et relever ses points forts et ses points faibles et voir comment l'équipe de formateurs/formatrices peut faire des changements au programme de la formation à partir de cette évaluation
 - Le questionnaire d'évaluation générale, rempli le dernier jour de la formation, couvre tous les aspects du programme.
 - Une séance d'évaluation participative (formateurs/formatrices et participants (es))
 - Les impressions des formateurs/formatrices sur l'apprentissage des participants (es)

ORGANISATION MATERIELLE DE L'ACTIVITE

⇒ **Logistique :**

- **L'accueil des participants (es)** a été organisé par une agence de voyage pour accueillir tous les participants (es) de l'aéroport jusqu'au Centre d'ONE
- **L'hébergement** était au Centre du COSS-ONE à Fès
Les participants étaient en chambre double
- **Les salles pour les ateliers et pour la plénière :** Le programme s'est déroulé au Palais des Congrès de Fès (une grande salle pour la plénière et trois petites salles pour les travaux des ateliers)

Le centre d'hébergement était un peu loin du Palais des Congrès c'est pour ça les organisateurs ont assuré le transport durant toute la durée du stage et pour le déplacement des participants pour la journée libre, la visite des associations, les visites des lycées

⇒ **Documentation**

Tous les participants (es) ont reçu au début de la formation un dossier de formation qui contient :

Le manuel de repère, les conventions internationales des droits humains, la stratégie nationale pour la promotion de la culture des droits humains au Maroc, un bloc note, un stylo...

Et à la fin de la formation, tous les participants (es) ont reçu un CD qui contient toute la documentation de leurs travaux durant la formation, les présentations des intervenants, les photos, les rapports du travail des groupes, la liste et adresse des participants (es).

DISPOSITIONS FINANCIERES

Au niveau financier le stage de formation était financé par les partenaires de ce stage: le Conseil Consultatif des Droits de l'homme au Maroc, l'association Initiatives pour la Protection des Droits des Femmes, et le Conseil de l'Europe dans le cadre du partenariat avec la Commission Européenne.

Chaque partenaire a pris en charge une partie de projet.

Le Conseil de l'Europe a pris en charge:

- les salaires des formateurs et formatrices
- les frais de déplacement des formateurs et formatrices et remboursement de leurs billets
- le remboursement des frais de déplacement et indemnités pour la préparation du stage
- le remboursement des billets pour les participants (es)
- 1000 copies du manuel *Repère/Ittijahat*
- une consultante de projet

L'association IPDF a pris en charge :

- l'hébergement des formateurs et formatrices durant l'atelier de préparation des stages
- hébergement des participants (es), des formateurs/formatrices, des intervenants pendant le stage de formation
NB (il était prévu que le conseil de la Médina de Fès prendra en charge cette partie mais irresponsabilité et le manque d'engagement des responsables du conseil de la Médina de Fès a mis l'association devant le fait accompli de prendre en charge cette partie financièrement)
- la préparation technique et logistique: les contacts avec les participants (es) et les intervenants avant et pendant le stage

Le Conseil Consultatif des Droits de l'Homme" Centre de Documentation d'Information et de Formation en Droits de l'Homme"

- les affiches, dépliants, banderoles et badges
- les frais de déplacement des participants (es) de l'aéroport au centre de formation aller et retour
- La pause café pour la session d'ouverture
- Caméra projection pour la session d'ouverture
- Frais de déplacement des intervenants
- Fourniture de bureaux pour le stage de la formation (dossier, bloc note stylo, imprimante, flip charts...

RECOMMANDATIONS

La formation eut l'effet souhaité sur les participants et participantes qui ont noué des liens d'amitié et de partenariat.

Toutefois, quelques remarques sur le programme de formation, les logistiques et les participants/es sont à prendre en considération pour les formations futures.

Programme:

- Eviter l'excès des interventions d'experts externes qui, même s'ils jouissaient de l'expertise en la matière, ont un peu déréglé le déroulement de la formation et l'approche méthodologique.

Logistiques

- Le centre ONE n'a pas pu honorer sa promesse de nous permettre d'utiliser ses salles pour la formation, ce qui a engendré beaucoup de déplacements, et une perte de temps.

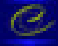
Participants / Participantes Futurs (es)

- Le niveau d'expertise des participants et participantes était inégal, ce qui a engendré une sorte de schisme au début de la session, mais qui s'est amélioré au fur et à mesure de la progression de la formation grâce à l'ouverture d'esprit et à l'écoute dont ont fait preuve les formateurs et formatrices du stage.

ANNEXE 4
INTERVENTION : LES DROITS HUMAINS ET LE CONSEIL DE
L'EUROPE
PRESENTATION : M. RUI GOMES



46 member states

 The Council of Europe
Human Rights Education and Compass

The Council of Europe

Strasbourg (France)

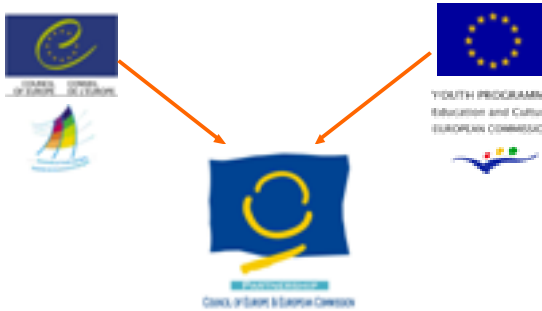
Created in 1949 to:

- Protect human rights
- Encourage pluralist democracy
- Respect rule of law



 The Council of Europe
Human Rights Education and Compass

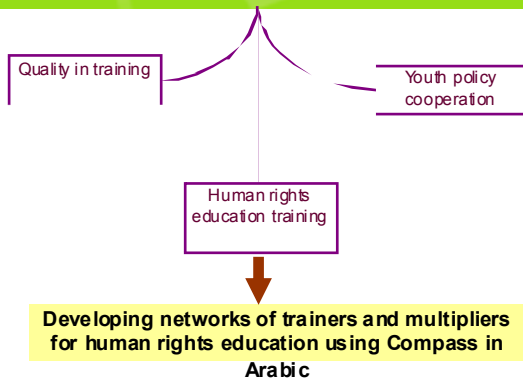
Partnership on Youth



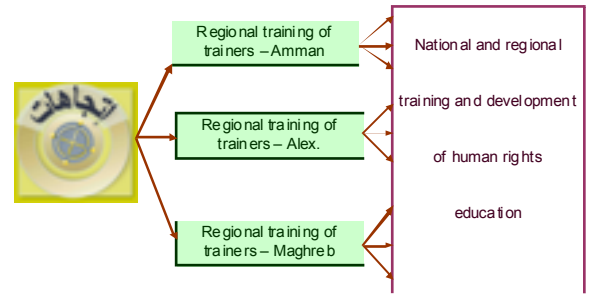
Partnership on Youth



Euro-Med, HRE and intercultural dialogue



Human rights education training



Youth Promoting

Human rights education and social cohesion

Bringing human rights education into the mainstream of youth policy and youth work practice.



all different
all equal

Human Rights Education

”Educational programmes and activities that focus on promoting **equality in human dignity** in conjunction with other programmes such as intercultural learning and participation.



The Council of Europe
Human Rights Education and Compass



The Council of Europe
Human Rights Education and Compass

Key characteristics of Compass

- ▶ Sufficient
- ▶ Ready to use
- ▶ Up to date with young people
- ▶ Practical and experiential
- ▶ Addresses values and attitudes
- ▶ Encourages action
- ▶ Suitable for formal and non-formal education
- ▶ Adaptable
- ▶ A Starting point
- ▶ Generic and holistic



Manual for human rights education with young people

The Council of Europe
Human Rights Education and Compass

Main Contents of Compass

1. Basic concepts in human rights education
 2. 50 activities and methods
 3. Taking action
 4. Understanding human rights
 5. Background information on themes
- Appendices

The Council of Europe
Human Rights Education and Compass

Children	General HR	Social rights
Citizenship	Globalisation	Sports
Democracy	Health	
Discrimination and Xenophobia	Human security	
Environment	Media	
Education	Peace and violence	
Gender Equality	Poverty	

The 16 themes of Compass

The Council of Europe
Human Rights Education and Compass

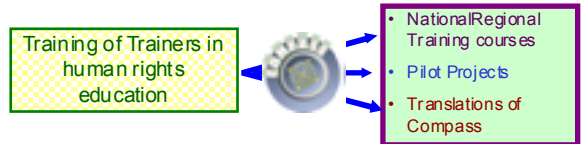
COMPASS: translations into more than 12 languages



www.coe.int/compass

The Council of Europe
Human Rights Education and Compass

Compass is a starting point...



The Council of Europe
Human Rights Education and Compass

ANNEXE 5
ATTENTES ET MOTIVATIONS DES PARTICIPANTS ET
PARTICIPANTES

La feuille de travail sur les attentes et les motifs

Les questions:

- 1- Quelles sont mes attentes de cette formation?
- 2- Qu'est ce qui m'a motivé et poussé à participer à cette formation ?

Consigne :

* Travail individuel : 5 minutes à chaque participant qui devra ensuite écrire au – moins :

- une attente
- un motif

* Travail de groupes : 25 minutes dans chaque groupe afin de relever :

- Attentes des participants :
 - du Conseil de l'Europe
 - du CCDH
 - Initiatives
 - des formateurs/formatrices
 - de leurs propres associations
 - des autres participants
- Différences et similitudes entre les individus au sein des groupes

RESULTATS DU TRAVAIL DE GROUPES :

Premier groupe

Iyad, Abderrazak, Meryem, Krimou, Yasser, Aliatte

- 1- Qu'est ce que vous attendez du Conseil d'Europe ?
 - Former les jeunes pour créer un cadre de formation dans la zone arabe.
 - Accorder plus d'importance aux pays arabo-méditerranéens.
 - Augmenter le soutien financier pour organiser les formations.
- 2- Le Conseil Consultatif des Droits de l'Homme :
 - Se charger d'informer par Internet tout ce qui relatif aux Droits de l'Homme au Maroc.
 - Organiser une formation au Maroc.
 - La continuité du travail.
 - Prendre en considération la société civile comme puissance en matière des suggestions.
- 3- L'Association Initiatives/ Moubadarat :
 - Echange des expertises par Internet.
 - Organisation d'autres formations.
 - La continuité dans le travail.
 - Réorganiser la même formation au Maroc.
- 4- Les participants, leurs associations et les formateurs :
 - Echange des expertises.
 - Organisation d'autres formations à travers les réseaux.
 - Créer un forum sur Internet.
 - Les consultations techniques de la part des formateurs

Le deuxième groupe

Hala, Souad, Nino, Samir, Mohammed Elbouzidi, Soufiane

Les motifs:

Echange des cultures

Echange des expertises dans le domaine des Droits de l'Homme.

L'absence de formation et de formation continue dans le domaine des Droits de l'Homme.

Mieux connaître le manuel « *Ittijahat* » et utiliser les exercices en langue arabe.

Une formation à dimension internationale.

Les attentes :

Obtenir de nouveaux moyens pédagogiques dans le domaine des Droits de l'Homme.
Acquérir des expertises et mécanismes afin de rendre pratique l'éducation sur les droits de l'Homme.

Développer les positions normales dont nous disposons à propos des Droits de l'Homme.

Les soucis :

Le non suivi ou la non concrétisation des consignes.

L'incompréhension de l'arabe par certains participants.

Les difficultés que causerait l'absence parfois de la traduction vers quelques langues.

Le troisième groupe

Premièrement: Les attentes

1. Comprendre les mécanismes de l'éducation sur les droits de l'Homme.
2. Avoir une idée sur les expériences des autres.
3. Apprendre comment utiliser le manuel « *Ittihadat* » dans l'éducation aux droits de l'Homme.
4. La transmission des expériences et expertises relatives aux questions des droits de l'Homme et leur concrétisation.
5. Fonder un réseau de participants qui s'occupe de l'éducation aux droits de l'Homme.
6. Connaître les sponsors des programmes de l'éducation aux droits de l'Homme.
7. Diagnostiquer la situation des jeunes dans le domaine de la formation et comprendre les problèmes majeurs qui les confrontent.
8. Echanger les expertises avec les participants dans la formation.

Deuxièmement : Les motifs.

1. Développer le côté professionnel dans le domaine de la formation aux droits de l'Homme.
2. Intégrer l'idée des droits de l'Homme dans la vie privée et le comportement quotidien.
3. Transmettre le savoir et l'expertise que nous allons acquérir aux associations où nous travaillons.
4. Préparer des stratégies de travail dans le domaine de la formation sur les droits de l'Homme avec les jeunes.
5. S'engager depuis 2005, en tant qu'organisateur, avec le Conseil d'Europe pour exécuter cette formation et l'appréciation de sa méthode de travail dans le domaine des droits de l'Homme.

Le quatrième groupe

Les participants: Ahmed J., Zakia, Riyad, Maya, Othmane

Les motifs:

- Les problématiques sur le terrain (la situation des Droits de l'Homme dans le monde arabe).
- L'accumulation de l'expérience et la concentration de la formation sur l'éducation aux Droits de l'Homme (l'apprentissage, la formation et la transmission du savoir)

- Démarrer des projets bien organisés et planifiés pour intégrer les jeunes dans des programmes culturels, instructifs tout en préparant des plans d'action relatifs à l'éducation
- La démocratie participative
- Rencontrer d'autres organisations, échanger les expériences et les méthodes d'organisation
- S'initier aux mécanismes les plus modernes pour transmettre le savoir

Les attentes :

- Le développement d'un manuel flexible de l'éducation aux Droits de l'Homme inspiré des expertises des participants.
- En terme de connaissance : une référence internationale des Droits de l'Homme, principes et valeurs du concept de l'éducation.
- En terme pratique: l'acquisition des techniques de l'animation avec les jeunes.
- Rencontrer des organisations intéressées par les projets qui intéressent mon organisation.
- Communiquer et échanger les expertises entre groupes.
- Fonder un réseau euro méditerranéen qui utilise les moyens audiovisuels afin d'intégrer les jeunes dans le travail dynamique relatif aux Droits de l'Homme.

Le cinquième groupe
Le groupe du rêve maghrébin

Rapporté par Ziyad Dardour

Ziyad	Tunisie
Abderre1zak	Algérie
Fouzia	Maroc
Aziza	Libye
Fatiha	Maroc
Mohammed	Mauritanie

Superviseur : Khalil

Les attentes :

- Créer un réseau dans l'espace maghrébin sur l'éducation au domaine des droits de l'Homme.
- Recommander aux pays maghrébins les conventions de partenariat au domaine de l'éducation aux droits de l'Homme.
- S'initier aux mécanismes de l'éducation aux droits de l'Homme et prévoir de nouveaux mécanismes.
- Maîtriser les techniques de l'éducation aux droits de l'Homme avec les jeunes.

Les motifs :

- Consolider les techniques individuelles de chaque participant.
- Echanger les expertises et expériences.
- Agir pour aboutir au changement positif.

ANNEXE 6
INTERVENTION : PLATE-FORME DE LA CITOYENNETE
PRESENTATION : M. CHAFEI



La planification

- Le point de départ
- Le processus
- Le service
- La finalité

Le point de départ

L'INITIATIVE DU CONSEIL CONSULTATIF DES DROITS DE L'HOMME QUI A PROPOSÉ L'ENGAGEMENT DE PARTENAIRES DU GOUVERNEMENT ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AFIN DE PROMOUVOIR LA CULTURE DES DROITS DE L'HOMME.

- Une étude analytique des activités en cours a été menée en matière de promotion de la culture des droits de l'Homme, 2004
- La tenue du premier atelier de consultations avec la participation des acteurs du gouvernement et des représentants de la société civile principaux opérant dans ce domaine. Le but est d'échanger les avis et d'étudier l'éventualité d'élaborer un projet participatif.
- La tenue du deuxième atelier le 20 avril 2006 qui a insisté sur ce qui suit:
 - La promotion de la culture des droits de l'Homme notamment dans son volet protection.
 - La volonté commune de coordonner les efforts afin d'élaborer un plan de travail permettant la promotion de la culture des droits de l'Homme.
 - Un premier débat sur le contexte général, les éléments du diagnostic ainsi que d'autres priorités.

La formation du comité chargé de superviser le travail.

La création par les participants d'un comité chargé de superviser l'élaboration d'un projet participatif. On a adopté 3 critères qui concernent spécialement:

- La composition: Diversifiée afin de rendre la participation significative.
- Le nombre: Travail et productivité dans les meilleures conditions.
- L'investissement totale dans le travail pour garantir une participation constante et efficace.

Le Comité Supérieur

Facteurs auxiliaires	Les ministères	Etablissements Nationaux et Académiques	Les Associations
<ul style="list-style-type: none"> • La volonté • La composition • L'indépendance • La diversité des expériences • Le recours à un expert pour gérer les travaux • L'appui logistique • La méthode adoptée 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le cabinet du Premier Ministre ■ Ministère de l'Education, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique ■ Ministère de l'Intérieur ■ Ministère de la Justice ■ Ministère des Affaires Islamiques ■ Ministère de la Communication ■ Ministère Chargée de la Jeunesse 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le Conseil Consultatif des Droits de l'Homme ■ L'Institut Royal de la Culture Amazighe ■ Université Hassan II de Casablanca 	<ul style="list-style-type: none"> ■ L'espace associatif ■ L'Association Marocaine des Droits de l'Homme ■ L'Organisation Marocaine des Droits de l'Homme ■ Le Comité Instance et Réconciliation ■ L'Association Démocratique des Femmes du Maroc ■ Forum de Citoyenneté ■ Forum pour les Droits de l'Handicapé ■ Amnesty International, Maroc

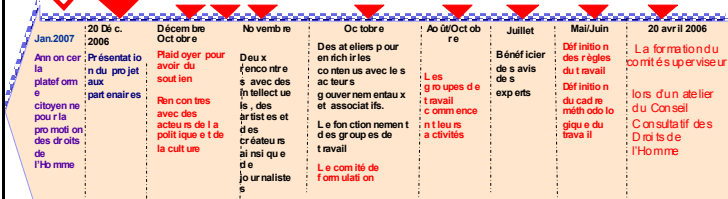


Le processus/ Le service/ La finalité

Le Comité a, depuis le début des travaux, valorisé trois dimensions en interaction:

- Le processus: Doté d'un aspect pédagogique.
- Le service: Etant le thème du partenariat et de la propriété commune.
- La finalité: Vu le fait que le projet se valorise par ses répercussions sur notre vie quotidienne.

Les dates majeures



PROCESSUS CUMULATIF

	Comité superviseur	Secrétaire	Groupes de travail	Ateliers	Comité de plaidoie	Rencontres de plaidoie	Comité de formulation	Unité administrative
Nombre de réunions	11	21	20	9	20	21	11	
Nombre d'heures	65	60	60	57	60	60	65	1024
Heures/Nombre de participants	1235	360	360	3990	360	360	1235	3072

Nombre d'heures: 1171

Nombre d'heures selon les personnes concernées: 11642

La production des contenus

- **Interaction des membres du comité:** En termes de diversité en tant que comité et groupes de travail ainsi que de savoir et expériences.
- Production des contenus préalables qui ont permis de tester la méthodologie et les diverses accumulations depuis le lancement du processus
- Apport des avis des experts dans le domaine et qui sont susceptibles d'attirer l'attention sur tous les sujets
- Production de contenus en fonction du bilan accompagné de débats sous forme de groupes de travail, pensant chacun de son côté, et ce dans le cadre du comité élargi.
- Propositions ouvertes du comité afin de s'enrichir des secteurs gouvernemental, associatif et des divers de l'éducation, la formation des professionnels, la sensibilisation.
- Organisation de deux rencontres avec les intellectuels, les artistes et les créateurs ainsi que les journalistes vu leur rôle stratégique dans la promotion de la culture des droits de l'Homme
- Elaboration sur trois temps avant de délivrer la proposition finale aux confédérés.



La finalité et le but

La finalité sociale :

Rendre la concrétisation et la promotion des droits de l'Homme possible pour toutes les composantes de la société. Il s'agit d'une culture qui peut être représentée à travers des opinions, des comportements ainsi que des pratiques qui respectent les critères et les valeurs des droits de l'Homme et se répercutent sur la vie quotidienne des citoyens.

Un projet sur le long terme

Le but direct :

La création d'une dynamique qui implique tous les acteurs gouvernementaux dans les domaines politique, social et culturel et ce dans le but d'étendre et coordonner les efforts actuels et futurs afin de promouvoir la culture des droits de l'Homme. Tout ceci s'inscrit dans une perspective cohérente, complémentaire et durable, ce qui lui accorde toutes les conditions de la création et de l'adaptation aux nouveaux besoins.

Une plateforme depuis 5 ans

La nature du projet

La nomination préservée: « Une plateforme citoyenne de travail pour la promotion de la culture des droits de l'Homme »

Etant perçue comme:

- Un cadre directif
- Un cadre méthodologique

La plateforme comprend des objectifs et des contenus axés sur:

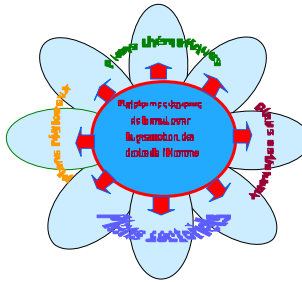
- La définition des priorités instantanées
- La perception des besoins engendrés par ces priorités... sur les court et moyen terme au domaine de la promotion de la culture des droits de l'Homme.

La nature du projet

Représente un levier pour les différents acteurs:

- S'en disposer, l'enrichir et le rendre concret dans le cadre de plans sectoriels et thématiques sur les plans national et régional
- Le doter d'interactions avec les cumuls des différents partenaires, structurer ses dynamiques et s'engager à appliquer les valeurs des droits de l'Homme dans les divers champs d'intervention de ces parties contractuelles.

- La position de la plateforme



La nature du projet

Vise la complémentarité parmi les participants afin d'aboutir au meilleur investissement que leurs efforts puissent avoir:

La plateforme exige un champ commun d'intervention:

- Que le contenu comprenne des opérations fusionnées reflétant l'intérêt commun des divers acteurs dans le cadre de leur contribution à la promotion de la culture des droits de l'Homme.
- Qu'elle adopte toutes les initiatives et projets en cours de réalisation ou de planification de la part des acteurs et intervenants tels que les ministères, les établissements publics et les associations et ce dans un cadre d'adhésion volontaire et encourageant le bénévolat.
- Qu'elle ne limite pas la liberté ou l'autonomie des acteurs/opérateurs...mais encourage plutôt la création et le développement de nouvelles dynamiques.

Les grandes opérations

- Trois leviers principaux:

	L'éducation	La formation des professionnels	La sensibilisation
Pourquoi?			
Les grandes orientations			

La validité du plan en terme de durée

La durée du plan est définie comme étant 5 ans:

- Une première année pour la préparation et l'élaboration.
- Trois ans pour l'exécution
- Un an pour l'évaluation et la planification sur un terme plus poussé.

La finalité

La campagne de plaidoirie

Les points de départ

Il s'agit de la phase précédant l'avant annonce du projet et ce afin de:

- Permettre aux parties adhérentes de confirmer leur appui
- Gagner le soutien politique, psychologique et financier des acteurs principaux de ces personnes et institutions influentes sur les plans économique, politique, culturel et médiatique
- Préparer les conditions pouvant rendre le projet national et permettant aux acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux d'y contribuer et y adhérer afin de le concrétiser dans l'avenir

Les objectifs

- **Informar la société politique et civile du projet durant son de processus réalisation afin qu'il soit prêt à être présenté en tant que projet national**
- **Impliquer, dès maintenant, divers partenaires dans le projet et se préparer à se l'approprier.**
- **Insister sur l'engagement de ces diverses parties dans le processus d'appui et de concrétisation du projet.**

Les rencontres réalisées

La plaidoirie

Institutions nationales

- Le Conseil Constitutionnel des droits de l'Homme (Le président et le secrétaire général)
- L'Institut Royal de la Culture Amazighe

Les partis politiques:

- Union Socialiste des Forces Populaires (M. Mohammed Elyazghi)
- Parti du Progrès et du Socialisme (M. Ismail Alaoui)
- Rassemblement National des Indépendants (M. Ahmed Ousmane)
- Parti Istiqlal (M. Ismail Alaoui)
- Parti de la Gauche Socialiste Unifiée (M. Abbas elfasi)
- Front des Forces démocratiques (M. Mohammed Moujaded)
- Le Parti Justice et Développement (M. Saadine Elotmani)
- Le Parti National Démocratique (M. Elkadiri)
- Union Constitutionnelle (M. Thami Elkhayani)
- Le Mouvement Populaire (M. Elanser et M. aherdane)
- Le Parti Démocratique Socialiste (M. Elbyed)

Syndicats

- La Fédération démocratique pour le Travail
- L'Union Générale des Travailleurs
- Le Syndicat National de l'Enseignement Supérieur

Les associations:

- Les associations représentées dans le Comité
- Autres associations

Groupe d'experts

- Intellectuels, artistes, créateurs, (environ 100 participants) de la coalition (en partenariat avec la Coalition Marocaine de l'Art et de la Culture sponsorisée par le ministère de la culture)
- Journalistes (en partenariat avec le Syndicat National de la Presse Marocaine sponsorisé par la Société Nationale de Radio et Télévision ainsi que le Ministère de la Communication)

Résultats des rencontres de plaidoirie

- L'unanimité quant à l'indépendance du Comité et son approche participative en matière d'élaboration
- Le soutien politique à l'initiative plateforme de travail pour la promotion de la culture des droits de l'Homme
- Une nécessité historique et réponse objective visant l'adoption et la consolidation du respect des droits de l'Homme
- Un plan de travail national pour la promotion de la culture des droits de l'Homme étant un atelier primordial dans le processus de démocratisation du pays
- Soutien
- L'importance des dimensions éducative et culturelle du plan national de la promotion de la culture des droits de l'Homme étant une plateforme qui consolidera les acquis du pays dans ce sens
- Considération de l'initiative du plan de la promotion de la culture des droits de l'Homme en tant que plateforme fondamentale et contractuelle sur les valeurs des droits de l'Homme
- La création future d'une instance nationale chargée du suivi de son travail exécutif

Résultats des rencontres de plaidoirie

- Les relations dans le milieu de travail contribue à la hausse de la productivité et la qualité si elles sont basées sur le respect des principes et valeurs des droits de l'Homme
- Le plan de travail national pour la promotion des droits de l'Homme est un projet contractuel qui inclut les parties gouvernementales et non gouvernementales et contribuera à la consolidation des valeurs des droits de l'Homme dans le pays
- La nécessité d'un cadre juridique garantissant sa concrétisation et sa mise en réalité.

ANNEXE 7
INTERVENTION : INTRODUCTION AUX DROITS HUMAINS
PRESENTATION : M. RUI GOMES



Notes sur

L' Evolution des droits de l'homme universels et la charte internationale des droits de l'homme

Rui Gomes

Centre européen de la jeunesse Budapest, Conseil de l' Europe



We suffer from an incurable disease: Hope.

Nous souffrons d'un mal incurable: l'espoir.

Mahmoud Darwich



Droits de l'homme: définition et évolution



"All human beings are born free and equal in dignity and rights. They are endowed with reason and conscience and should act towards one another in a spirit of brotherhood."

Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

UDHR, article 1



Droits de l'homme: définition et évolution



Les droits de l'homme c'est ce que personne ne peut vous enlever.

René Cassin

Les droits de l'homme commencent par le petit déjeuner.

Léopold Senghor



Human rights: definition and evolution



Caractéristiques ...

"Tous les droits de l'homme sont:

- ★ *Universels*
- ★ *Indissociables*
- ★ *Interdépendants...*
- ★ *Et intimement liés*"

Déclaration des droits de l'homme, Vienne 1993



Droits de l'homme: définition et évolution



Les racines...

De...

droits *octroyés*
 et droits *naturels*
 aux droits *humains* (universels)



Droits de l'homme: définition et évolution



Droits octroyés...

★ Par le(s) gouvernant(s)

- Conditionnels
- Temporaires
- Exceptionnels
- Moraux
- Limités
- ❖ Universalité relative
- ❖ Limitations acceptées
- ❖ Conscience de la justice
- ❖ Humanité



Droits de l'homme: définition et évolution



Droits naturels

- ★ **Magna Charta**
Despotisme éclairé
- ★ **Déclaration des droits (Angleterre)**
- ★ **Déclaration américaine de l'indépendance (1776)**
- ★ **Révolution Française et la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789)**
Souveraineté de la nation
Droits naturels transformés en loi
Liberté, Égalité, Loi, Association politique



Droits de l'homme: définition et évolution



Droits naturels

Le droit naturel est celui que la nature indique à tous les hommes. (Voltaire)

La naissance de la liberté individuelle (par opposition aux libertés individuelles [privilèges]). Les droits naturels ne peuvent pas être retirés par l'Etat, ils sont **une limite** à son pouvoir.



Droits de l'homme: définition et évolution



XIX-ème siècle: De droits formels aux droits matériels...

- ★ Critique de la "formalité" des droits naturels
- ★ Droits des travailleurs
- ★ Marx et les idéaux socialistes
- ★ Internationalisation
- ★ Émergence des droits sociaux et économiques

Lois contre l'esclavage (1814, 1890)

Droit humanitaire



Les conventions de Genève (1864, 1929)



Droits de l'homme: définition et évolution



Droits naturels

De St. Thomas d'Aquin

Droit divin, droit naturel et droit humain

Au XVI-ème siècle et après...

Locke, Descartes, Montesquieu, Rousseau... Le *Siècle des Lumières*:

Droit naturel, droits naturels, applicable à tous les êtres humains dans toutes les sociétés. "Naturel" à l'humanité, précédant la société. L'humanité est capable d'établir ces droits car il(elle) possède une "raison", il(elle) peut raisonner.

L'émancipation de l'humanité commence...



Droits de l'homme: définition et évolution



Le XX-ème siècle

Ière GM La Ligue des Nations – Organisation Internationale du Travail

IIème GM

- ★ Tribunaux de Nuremberg
- ★ Nations Unies
- ★ Déclaration Universelle
- ★ Déclaration Internationale des Droits
- ★ Dimension internationale des standards des droits de l'homme



Droits de l'homme: définition et évolution



La Déclaration internationale des droits...

Droits de 1ère génération (*liberté*)

- Droits civils
- Droits légaux
- Droits politiques

Pacte relatif aux droits civils et politiques

Droits de 2ème génération (*égalité*)

- Droits sociaux
- Droits économiques
- Droits culturels

Pacte relatif aux droits sociaux et économiques

Droits de 3ème génération (*solidarité*)

- Paix, Développement, Environnement...

Conventions et instruments spécifiques

DUDH 1948



Comprendre les droits de l'homme...

- Première, Deuxième, Troisième Génération...et droits en émergent
- Droits positifs et négatifs...
- Obligation morale ou légale...



Droits de l'homme: définition et évolution



Droits de l'homme: définition et évolution



Au Conseil de l'Europe...

Convention européenne des droits de l'homme (1950)

Convention sur la prévention de la torture (1987)

DROITS POLITIQUES ET CIVILS

Charte sociale européenne (1961)

DROITS ECONOMIQUES ET SOCIAUX

Convention-cadre pour la protection des minorités nationales (1995)

DROITS COLLECTIFS



Droits de l'homme: définition et évolution



Autres régions du monde...



★ Convention américaine des droits de l'homme



★ Charte africaine des droits de l'homme et des peuples



★ Charte arabe des droits de l'homme



Droits de l'homme: définition et évolution



Exploits récents

- ★ Systèmes régionaux de protection des droits de l'homme
- ★ Mouvements de décolonisation
- ★ Mécanismes de contrôle effectifs
- ★ La convention sur l'élimination de la discrimination raciale
- ★ La convention sur les droits de l'enfant
- ★ La CEDAW
- ★ Les Cours spéciales pour la Yougoslavie et Rwanda
- ★ La Cour pénale internationale (CPI)



Droits de l'homme: définition et évolution



Tous différents
tous égaux

”Activités et programmes éducationnels qui mettent l'accent sur la promotion de l'égalité devant la dignité humaine conjointement avec d'autres programmes tels que l'apprentissage interculturel et la participation”.



Education aux droits de l'homme

- × Tension entre local et mondial
- × Tension entre individuel et universel
- × Tension entre tradition et modernité
- × Tension entre buts à long terme et considérations à court terme
- × Tension entre besoin de compétition et souci pour l'égalité des opportunités
- × Tension entre l'expansion extraordinaire du savoir et la capacité humaine de l'assimiler .
- × Tension entre le matériel et le spirituel

Centre National, Le Centre de ressources régional assistive pour l'éducation aux droits de l'homme



Le contexte des droits de l'homme aujourd'hui

ANNEXE 8
INTERVENTION : INTRODUCTION A LA NOUVELLE
CONVENTION SUR LES DROITS DES HANDICAPES
PRESENTATION : M. AL MAKENI

Partie 1 "Droits de l'Homme et Handicap...vers une Convention internationale relative à la protection des droits et de la dignité des personnes handicapées »

Plan de la session

Partie I : Handicap et Droits de l'Homme – les notions fondamentales

Partie II : la Convention internationale relative à la protection et à la promotion des droits et de la dignité des personnes handicapées

Durée de la session : 1 heures 30

Droits de l'homme et handicap

«Le domaine du handicap fait partie intégrante des droits de l'homme. Tant que les personnes handicapées seront privées de l'égalité des opportunités pour une pleine participation sociale, personne ne pourra dire que les objectifs de la déclaration des droits de l'homme seront atteints».

Bengt Lindqvist / Ex Rapporteur spécial pour les Nations Unies pour le handicap

Partie I : Handicap et Droits de l'Homme – notions fondamentales

1) Handicap : sujet des Droits de l'Homme

2) Références et textes internationaux

3) En pratique : l'invisibilité des personnes handicapées

Première partie : Handicap et Droits de l'Homme

- 1) Handicap : sujet des Droits de l'Homme
- 2) Références et textes internationaux
- 3) En pratique : l'invisibilité des personnes handicapées

1) Handicap : sujet des Droits de l'Homme

- Le handicap est une dimension universelle et inévitable de la diversité humaine.
- Les mentalités ont évolué sur la façon de considérer la personne handicapée :
 - **objet** de charité et charge pour la société = attitude d'assistance
 - **sujet** qui a des droits = attitude de respect de la personne

Première partie : Handicap et Droits de l'Homme

- 1) Handicap : sujet des Droits de l'Homme
- 2) Références et textes internationaux
- 3) En pratique : l'invisibilité des personnes handicapées

Qu'implique ce changement de considération ?

Les 4 valeurs fondamentales des Droits de l'Homme s'appliquent au handicap :

- Dignité
- Autonomie
- Égalité
- Solidarité

Elles constituent l'idéal à appliquer concrètement aux personnes handicapées.

Première partie : Handicap et Droits de l'Homme

- 1) Handicap : sujet des Droits de l'Homme
- 2) Références et textes internationaux
- 3) En pratique : l'invisibilité des personnes handicapées

Les 4 valeurs centrales des Droits de l'Homme

La dignité

- Pour tout être humain = un droit inhérent
- Sans aucune condition = un droit intangible
- La dignité implique l'égalité en droits.
- Concrètement :
 - Respect de l'intégrité physique et morale
 - Reconnaissance comme citoyen à part entière
- L'approche médicale ≠ l'approche Droits de l'Homme

Première partie : Handicap et Droits de l'Homme

- 1) Handicap : sujet des Droits de l'Homme
- 2) Références et textes internationaux
- 3) En pratique : l'invisibilité des personnes handicapées

Les 4 valeurs centrales des Droits de l'Homme

L'autonomie

Capacité à maîtriser sa vie : vie quotidienne, choix de vie...

- Dimension morale : reconnaître la capacité de jugement
- Dimension matérielle : permettre la mobilité, l'accessibilité...
- Dimension financière : reconnaître et permettre l'indépendance

Première partie : Handicap et Droits de l'Homme

- 1) Handicap : sujet des Droits de l'Homme
- 2) Références et textes internationaux
- 3) En pratique : l'invisibilité des personnes handicapées

Les 4 valeurs centrales des Droits de l'Homme

L'égalité

- Les différences existent mais tous les êtres humains sont considérés de la même façon
- L'égalité implique l'interdiction de la discrimination.
- **L'égalité théorique** (égalité de droits) : la loi est la même pour tous, mais c'est insuffisant pour concrétiser l'égalité
- **L'égalité pratique** (égalité de faits) : la loi intervient pour assurer l'égalité en tenant compte de la différence
Exemple : donner les moyens de l'égalité aux individus
= égalité des chances

Première partie : Handicap et Droits de l'Homme
1) Handicap : sujet des Droits de l'Homme
2) Références et textes internationaux
3) En pratique : l'invisibilité des personnes handicapées

Les 4 valeurs centrales des Droits de l'Homme

La solidarité

- Réalisation d'un besoin mutuel.
- Elle permet à tous (valides ou non) de participer à la société.

Première partie : Handicap et Droits de l'Homme
1) Handicap : sujet des Droits de l'Homme
2) Références et textes internationaux
3) En pratique : l'invisibilité des personnes handicapées

Les grandes catégories de Droits de l'Homme

Les droits civils

- Protègent les individus contre les abus de pouvoir des autorités
- Exemples : droit à la vie, droit d'association, droit à la liberté...

Première partie : Handicap et Droits de l'Homme
1) Handicap : sujet des Droits de l'Homme
2) Références et textes internationaux
3) En pratique : l'invisibilité des personnes handicapées

Les grandes catégories de Droits de l'Homme

Les droits politiques

- Donnent aux individus la possibilité de participer activement à la vie publique, d'exercer un contrôle sur l'État
- Exemples : droit de vote, liberté d'expression...

Première partie : Handicap et Droits de l'Homme
1) Handicap : sujet des Droits de l'Homme
2) Références et textes internationaux
3) En pratique : l'invisibilité des personnes handicapées

Les grandes catégories de Droits de l'Homme

Les droits économiques, sociaux et culturels

- Donnent aux individus la possibilité de se prendre en charge
- Exemples :
 - droits économiques : droit au travail, droit à une rémunération décente...
 - droits sociaux : droit à la santé, à la sécurité sociale, protection de la famille...
 - droits culturels : droit à l'éducation, participation à la vie culturelle...

Première partie : Handicap et Droits de l'Homme

1) Handicap : sujet des Droits de l'Homme

2) Références et textes internationaux

3) En pratique : l'invisibilité des personnes handicapées

2) Application des traités généraux DH aux personnes handicapées, que les États doivent respecter

- 1966 : Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discriminations raciales
Contestation de la différence comme motif d'exclusion ou de discrimination – cela reste théorique
- 1976 : 2 pactes internationaux,
 - relatif aux droits civils et politiques
 - relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIRDESC)

pas de mention spécifique des personnes handicapées dans ces textes

Première partie : Handicap et Droits de l'Homme

1) Handicap : sujet des Droits de l'Homme

2) Références et textes internationaux

3) En pratique : l'invisibilité des personnes handicapées

2) Application des traités généraux DH aux personnes handicapées, que les États doivent respecter

- 1979 : Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes
Mention des discriminations à l'égard des femmes handicapées en tant que double discrimination.
- 1984 : Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants
L'élaboration des rapports périodiques de son comité permet une meilleure collaboration avec les ONG et la sensibilisation des États sur les risques.

Première partie : Handicap et Droits de l'Homme

1) Handicap : sujet des Droits de l'Homme

2) Références et textes internationaux

3) En pratique : l'invisibilité des personnes handicapées

2) Application des traités généraux DH aux personnes handicapées, que les États doivent respecter

- 1989 : Convention relative aux droits de l'enfant: Ses art.2 et 23 concernent directement les enfants handicapés.
- 1994 : l'observation générale n°5 du comité PIRDESC établit enfin un lien précis entre les droits garantis par ce Pacte et le handicap.
- **Constat: Les textes généraux et obligatoires sont insuffisants pour protéger les personnes handicapées.**

Première partie : Handicap et Droits de l'Homme

1) Handicap : sujet des Droits de l'Homme

2) Références et textes internationaux

3) En pratique : l'invisibilité des personnes handicapées

2) Références et textes internationaux dans le domaine du handicap

1950 à nos jours : Des textes spécifiques, mais facultatifs !

- L'ONU énonce de grands principes spécifiques à la problématique « handicap », sans valeur obligatoire.
- 1950 : résolutions au niveau AG et ECOSOC sur prévention et réadaptation
 - 1970 : Déclarations portant sur les "droits du déficient mental" et "des personnes handicapées"
 - 1982 : un Programme d'Action Mondial est adopté : un nouvel objectif apparaît : égalisation des chances
 - 1983-93 : décennie des personnes handicapées : des études importantes sont publiées

Première partie : Handicap et Droits de l'Homme

- 1) Handicap : sujet des Droits de l'Homme
- 2) **Références et textes internationaux**
- 3) En pratique : l'invisibilité des personnes handicapées

2) Références et textes internationaux dans le domaine du handicap

1950 à nos jours : de la protection aux droits

1993 : adoption des "Règles standard pour l'égalisation des chances des personnes handicapées"

- Les "Droits de l'Homme" sont privilégiés par rapport à la protection et à la réadaptation
- 4 parties à portée pratique :
 - Préalables à la participation dans l'égalité
 - Secteurs cibles (accessibilité, emploi...)
 - Mesures d'application
 - Mécanisme de suivi (de l'application)
- **Il s'agit de textes facultatifs ne protégeant pas suffisamment les droits des personnes handicapées.**

Première partie : Handicap et Droits de l'Homme

- 1) Handicap : sujet des Droits de l'Homme
- 2) **Références et textes internationaux**
- 3) En pratique : l'invisibilité des personnes handicapées

1950 à nos jours : de la protection aux droits

Une concrétisation au niveau régional avec des textes que les États doivent respecter

- 1999 : "Convention interaméricaine sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des personnes handicapées"
C'est l'exception : premier texte spécifique contraignant
- 2000 : en Europe :
 - pas de convention spécifique
 - une directive Droit du travail qui mentionne le cas des personnes handicapées

Première partie : Handicap et Droits de l'Homme

- 1) Handicap : sujet des Droits de l'Homme
- 2) Références et textes internationaux
- 3) **En pratique : l'invisibilité des personnes handicapées**

3) En pratique : l'invisibilité des personnes handicapées

Invisibles car :

- on ne les voit pas réellement (lieux de vie différents...)
 - on refuse de les voir, voire on les rejette
 - l'exposition publique est difficile (regard porté sur eux)
- "ghettoïsation", marginalisation, "extermination"

On ne reconnaît ni leur différence ni leur vulnérabilité, qui sont des obstacles au respect des DH.

- **Constat : le droit international ne protège pas correctement la personne handicapée qu'il soit général et obligatoire ou spécifique et facultatif.**

Première partie : Handicap et Droits de l'Homme

- 1) Handicap : sujet des Droits de l'Homme
- 2) Références et textes internationaux
- 3) **En pratique : l'invisibilité des personnes handicapées**

Quel rôle doit remplir la communauté internationale ?

- Permettre une meilleure "visibilité" de la personne handicapée pour mieux l'intégrer et lui permettre de participer plus activement :
 - à la vie civile et politique
 - à la vie économique, sociale et culturelle.

Partie II : la Convention internationale relative à la protection et à la promotion des droits et de la dignité des personnes handicapées

- 1) La première étape
- 2) Pour ou contre une convention spécifique ?
- 3) L'élaboration
- 4) Le projet de convention

Deuxième partie : la Convention ONU

- 1) La première étape
- 2) Pour ou contre une convention spécifique ?
- 3) L'élaboration
- 4) Le projet de convention

1) La première étape

- **1987** : première proposition de convention (Italie et Suède), mais pas d'accord entre les États ; les traités généraux sont jugés suffisants.
- **2001** : proposition mexicaine de travailler sur une nouvelle convention, acceptée par l'AG de l'ONU.
- Un comité *ad hoc* est créé ; il est constitué de :
 - représentants d'État
 - Société civile: La participation de la société civile y est exceptionnelle

Deuxième partie : la Convention ONU

- 1) La première étape
- 2) Pour ou contre une convention spécifique ?
- 3) L'élaboration
- 4) Le projet de convention

Le comité *ad hoc* s'est réuni une première fois en **2002**.

Il avait pour missions de définir :

- la position des participants,
- s'il faut rajouter un texte sur la personne handicapée à une convention existante ou s'il faut créer une convention à part,
- sur quoi doit porter cette convention ?
 - uniquement sur la discrimination
 - sur Droits de l'homme et personne handicapée
 - sur des thèmes variés et complémentaires : droits de l'homme, développement durable, coopération internationale...

Deuxième partie : la Convention ONU

- 1) La première étape
- 2) Pour ou contre une convention spécifique ?
- 3) L'élaboration
- 4) Le projet de convention

2) Pour ou contre une convention spécifique ?

Les arguments POUR

- Les textes existants s'appliquent à tous mais certains groupes vulnérables nécessitent une protection particulière (femmes, réfugiés...).
- Le comité PIRDESC constate dans les faits cette nécessité pour les personnes handicapées.
- La réalité de la situation quotidienne des personnes handicapées (malnutrition...) est l'argument le plus fort.
- Pourtant beaucoup de gouvernements n'adhèrent pas (pas encore ?).

Deuxième partie : la Convention ONU

- 1) La première étape
- 2) Pour ou contre une convention spécifique ?
- 3) L'élaboration
- 4) Le projet de convention

2) Pour ou contre une convention spécifique ?

Les arguments CONTRE

- Déjà assez de traités Droits de l'Homme
- Ça coûterait trop cher
- Nous ne sommes pas prêts !
- Un texte non-contraignant ou la réactualisation des Règles Standard suffit.

NB : l'idée d'une convention spécifique n'est pas du tout évidente au départ.

Deuxième partie : la Convention ONU

- 1) La première étape
- 2) Pour ou contre une convention spécifique ?
- 3) L'élaboration
- 4) Le projet de convention

3) L'élaboration de la Convention

Le comité *ad hoc* s'est réuni pour la 2^e fois en 2003 :

- Il avait pour mission d'entamer l'élaboration de la convention.
- Il crée un groupe de travail chargé de proposer un projet de convention ; celui-ci contient 25 articles.
- Le groupe de travail s'est réuni en janvier 2004. Il comprend :
 - 27 représentants d'État
 - 12 ONG de personnes handicapées
 - 1 institution de défense des Droits de l'Homme.

Deuxième partie : la Convention ONU

- 1) La première étape
- 2) Pour ou contre une convention spécifique ?
- 3) L'élaboration
- 4) Le projet de convention

4) Le projet de convention - Les articles proposés :

Art.1 Objet de la convention	Art.8 Droit à la vie
Art.2 Principes généraux	Art.9 Égale reconnaissance en tant que personne devant la loi
Art.3 Définitions	Art.10 Liberté et sécurité de la personne
Art.4 Obligations générales	Art.11 Droit de ne pas être soumis à la torture ou autres traitements ou punitions cruels, inhumains ou dégradants
Art.5 Promotion de conduites positives à l'égard des personnes handicapées	Art.12 Droit de ne pas être sujet à la violence ou à l'abus
Art.6 Statistiques et banques de données	
Art.7 Égalité et non-discrimination	

Deuxième partie : la Convention ONU

- 1) La première étape
- 2) Pour ou contre une convention spécifique ?
- 3) L'élaboration
- 4) Le projet de convention

Art.13 Liberté d'expression et d'opinion, et accès à l'information	Art.19 Droit à l'accessibilité
Art.14 Respect de la vie privée, du domicile et de la famille	Art.20 Droit à la mobilité personnelle
Art.15 Droit de vivre de façon autonome et d'être intégré à la communauté	Art.21 Droit à la santé et à la réadaptation
Art.16 Les enfants handicapés	Art.22 Droit au travail
Art.17 Droit à l'éducation	Art.23 Droit à la sécurité sociale et à un standard de vie adéquat
Art.18 Droit de participation à la vie politique et publique	Art.24 Droit de participation à la vie culturelle, aux jeux, aux loisirs et aux sports.
	Art.25 Contrôle

Deuxième partie : la Convention ONU

- 1) La première étape
- 2) Pour ou contre une convention spécifique ?
- 3) L'élaboration
- 4) Le projet de convention

Les notions "problématiques"

Art.3 Définitions

- Sont en discussion : accessibilité, communication, handicap, personne handicapée, discrimination.
- "Handicap" et "personnes handicapées", certains sont :
 - Contre toute définition
 - Contre une définition du handicap mais pour une définition de la personne handicapée
- Si définition du handicap : elle doit être basée sur un modèle social et non médical (comme définition OMS)

Deuxième partie : la Convention ONU

- 1) La première étape
- 2) Pour ou contre une convention spécifique ?
- 3) L'élaboration
- 4) Le projet de convention

Les notions "problématiques"

Art.3 Définitions

- "**Handicap**" : une définition intéressante, qui comprend :
 - **la perte d'une chance de participer à la vie sociale**
 - en raison de barrières rencontrées
 - par des personnes ayant une déficience, qui inclut une dysfonction ou une maladie
 - **et un handicap futur, perçu, passé ou les effets d'un handicap passé.**
- Aucun consensus trouvé entre participants au Groupe de Travail.

Deuxième partie : la Convention ONU

- 1) La première étape
- 2) Pour ou contre une convention spécifique ?
- 3) L'élaboration
- 4) Le projet de convention

Les notions "problématiques"

Art.6 Recueil de statistiques et de données

- Déjà préconisé dans les Règles Standard
- Divergences :
 - Pour certains : c'est un outil d'information efficace, permettant des estimations justes et une réponse adaptée à la situation des personnes handicapées
 - Pour d'autres : c'est une menace pour les droits de l'homme, un risque de détournement de l'information, une mauvaise utilisation des ressources financières.

Deuxième partie : la Convention ONU

- 1) La première étape
- 2) Pour ou contre une convention spécifique ?
- 3) L'élaboration
- 4) Le projet de convention

Les notions "problématiques"

Art.7 Égalité et non-discrimination

La discrimination dans le projet de convention :

- désigne toute distinction, exclusion ou restriction,
- intentionnelle ou non
- fondée sur un handicap réel ou perçu
- qui a pour conséquence : une restriction pour les personnes handicapées de l'accès à leurs droits.

Deuxième partie : la Convention ONU

- 1) La première étape
- 2) Pour ou contre une convention spécifique ?
- 3) L'élaboration
- 4) Le projet de convention

Art.7 Égalité et non-discrimination

- Les fondements de la discrimination sont divers (religion, race, âge, handicap...)
- La discrimination prend une multitude de formes :
 - Ouverte / cachée
 - Intentionnelle / non intentionnelle
 - positive / négative
 - directe / indirecte
- Le débat est centré sur l'insertion d'une définition de la discrimination directe/indirecte ou d'une définition ne faisant pas de distinction entre les deux.

Deuxième partie : la Convention ONU

- 1) La première étape
- 2) Pour ou contre une convention spécifique ?
- 3) L'élaboration
- 4) Le projet de convention

Art.7 Égalité et non-discrimination

Définitions de l'Union Européenne :

- La **discrimination directe** : c'est le fait de traiter moins favorablement une personne qu'une autre dans une situation comparable

(ex : un signe notifiant "pas d'accès aux personnes en fauteuil").

Deuxième partie : la Convention ONU

- 1) La première étape
- 2) Pour ou contre une convention spécifique ?
- 3) L'élaboration
- 4) Le projet de convention

Art.7 Égalité et non-discrimination

Définitions de l'Union Européenne :

- La **discrimination indirecte** : c'est le fait qu'un critère neutre entraîne un désavantage particulier pour des personnes en situation de handicap (ex : un escalier destiné à l'usage de tous, mais excluant de fait les personnes en fauteuil).

Dans certains cas précis, ce désavantage est légitimé et la discrimination est admise.

Deuxième partie : la Convention ONU

- 1) La première étape
- 2) Pour ou contre une convention spécifique ?
- 3) L'élaboration
- 4) Le projet de convention

Art.7 Égalité et non-discrimination

Distinction discrimination directe / indirecte :

Arguments POUR

- la discrimination indirecte est très courante et cause d'exclusion
- permet une description précise des formes de discrimination
- donc de lutter contre les formes les plus insidieuses.

Arguments CONTRE

- le terme "discrimination" englobe toutes ses formes
- on ne peut pas prendre en compte toutes les formes de discrimination
- risque de permissivité de certaines formes de discrimination

Deuxième partie : la Convention ONU

- 1) La première étape
- 2) Pour ou contre une convention spécifique ?
- 3) L'élaboration
- 4) Le projet de convention

Art.7 Égalité et non-discrimination

Distinction discrimination directe / indirecte :

Arguments POUR

- la discrimination indirecte est très courante et cause d'exclusion
- permet une description précise des formes de discrimination
- donc de lutter contre les formes les plus insidieuses.

Arguments CONTRE

- le terme "discrimination" englobe toutes ses formes
- on ne peut pas prendre en compte toutes les formes de discrimination
- risque de permissivité de certaines formes de discrimination

Deuxième partie : la Convention ONU

- 1) La première étape
- 2) Pour ou contre une convention spécifique ?
- 3) L'élaboration
- 4) Le projet de convention

La mise en œuvre Coopération internationale

- Il s'agit de transfert de ressources ou d'aide en faveur des pays les plus démunis.
- Domaines : économique, technique, scientifique, technologique, formation, échange d'informations...
- Coopération multilatérale et décentralisée.
- Certains pays trouvent cette obligation trop contraignante et ne veulent pas qu'elle soit intégrée à la convention.

Deuxième partie : la Convention ONU

- 1) La première étape
- 2) Pour ou contre une convention spécifique ?
- 3) L'élaboration
- 4) Le projet de convention

La mise en œuvre Coopération internationale

- Représente un enjeu important pour HI :
 - Il ne faut pas se contenter de financements spécifiques
 - **MAIS** tous les programmes de coopération internationale doivent comprendre une interface « handicap »
 - **CONCRETEMENT** : la construction d'une école par exemple doit prévoir l'accessibilité des enfants en situation de handicap.

Deuxième partie : la Convention ONU

- 1) La première étape
- 2) Pour ou contre une convention spécifique ?
- 3) L'élaboration
- 4) Le projet de convention

La mise en œuvre

"Reasonable accommodation" : aménagements (compensation)

- Il s'agit de mesures d'aménagements appropriées et raisonnables :
- dans tous les domaines : financier, accessibilité, éducation...
 - "raisonnable" : **mesures individuelles** + variable selon les États
 - Elle renvoie à la notion d'égalité des chances = donner les moyens aux personnes handicapées.
 - 1ère fois que cette notion est intégrée à une convention

ANNEXE 9
INTERVENTION : EDUCATION DES DROITS HUMAINS AVEC
LES JEUNES : EDUCATION FORMELLE ET NON FORMELLE
PRESENTATION : M. ABDELALI LMAALMI

Courte intervention sur la situation de l'enseignement dans le monde arabe

Le Fond Arabe pour le Développement Economique et Social dépendant du programme des nations-Unies relatif au développement publie de divers rapports sur le développement humain dans le monde arabe. Ces rapports coïncident avec l'ère avancée des changements et évolutions que connaît le monde vu le progrès inédit grâce à la technologie. Cependant, ces rapports nous révèlent que les pays arabes occupent les rangs les plus bas en matière de liberté, d'éducation, et du rôle efficace de la femme dans la société.

Le taux d'analphabétisme atteint 60% dans quelques pays arabes alors qu'il ne dépasse pas 3% dans les pays développés. Le nombre d'analphabètes est de 65 millions dont les femmes constituent deux tiers. Actuellement, on compte 10 millions d'enfants de 6 à 15 ans qui ne vont pas à l'école. Quant à l'accès à l'Internet, il est de 0,6% alors qu'il atteint 35% dans les pays développés. Cette situation précaire ne se limite pas uniquement aux points cités ci-dessus mais à beaucoup d'autres domaines.

La qualité et les méthodes de l'enseignement dans le monde arabe demeurent médiocres. En fait, les résultats obtenus dans ce sens sont moins significatifs comparés à la Corée du Sud et les pays de l'Asie de l'Est même si ces derniers ont connu les indices de développement ultérieurement. En réalité, la différence entre les deux entités reste flagrante. Mais si on compare la situation aux pays de l'Europe Occidentale ainsi que les autres pays industrialisés au lieu de ceux en voie de développement, les rendements quantitatif et qualitatif sont hors d'atteinte pour les pays arabes. Il en est de même pour la recherche scientifique surtout dans son volet invention. Une telle situation suggère qu'il est impératif de chercher les causes réelles de ce rendement médiocre en termes de qualité et méthodes d'enseignement Arabe. Apparemment, les raisons sont diverses et comprennent la volonté des pays arabes à éradiquer l'analphabétisme en comptant plus sur l'approche quantitative, la demande sociale et progressive sur l'enseignement due à la montée démographique rapide dans la plupart des pays arabes, l'insuffisance des compétences et de formation de l'enseignant arabe, et la rareté de au niveau de la recherche scientifique pratique dans les domaines de l'enseignement et de l'éducation. Ainsi, nous sommes face à des lacunes auxquelles il faut remédier:

1. La qualité médiocre de l'enseignement arabe puisque toutes les études effectuées sur terrain la révèlent. En outre, l'inaptitude de l'étudiant et l'enseignant engendrée par l'absence de la qualité éducationnelle offerte dès l'enfance parce que les programmes scolaires insistent trop sur la lecture, l'écriture, le calcul et une culture générale glorifiant le passé et fuyant les problèmes actuels.

2. Un enseignement traditionnel et monotone :

L'enseignement arabe s'appuie sur les mêmes programmes surtout aux niveaux secondaire et universitaire car l'enseignement fondamental est commun et se ressemble énormément. Cependant, la problématique apparaît le plus aux niveaux secondaire et universitaire. Durant la deuxième moitié du siècle écoulé, l'enseignement secondaire ne dépassait pas les deux branches littéraires et scientifiques. En ce qui concerne les universités arabes, les classes scientifiques se répètent et se ressemblent. Ces classements académiques s'adaptent à la réalité de la société arabe au passé. En revanche, il est actuellement nécessaire de

diversifier les branches de l'enseignement secondaire et les classes universitaires de sorte qu'elles répondent aux développements social, économique, et technologique de la société.

1. Les difficultés et les enjeux qui affronte l'enseignement arabe :

1 l'enseignement élémentaire : En ce qui concerne le taux requis des inscriptions dans des crèches, les pays arabes sont très en retard par rapport au reste du monde, y compris les pays en voie de développement. Dans la plupart des pays arabes, les crèches sont vues comme une étape d'enseignement et non pas comme une étape éducative essentielle pour l'insertion des enfants dans des écoles primaires.

2. Rejoindre l'éducation formelle :

Des indicateurs positifs, presque au même poids que ceux des pays développés, traduisent la volonté des pays arabes de rejoindre l'éducation formelle. Cependant, les méthodes d'enseignement sont loin d'être compétitives comparées à celles adoptées dans les pays industrialisés. Ainsi, l'enseignement arabe accorde plus d'attention à des considérations quantitatives et néglige en l'occurrence l'importance de la qualité et la méthodologie.

3. Dépenses pour l'enseignement

L'enseignement arabe se trouve face au défi des ressources de financement. Vu plusieurs circonstances, les pays arabes n'ont plus la capacité de subvenir au besoin du financement coûteux et progressif de l'enseignement. Néanmoins le citoyen arabe en est très étonné. En fait, les capitaux des arabes à l'étranger se comptent en milliards et financent les investissements des établissements économiques internationaux alors que les besoins des pays arabes en termes d'écoles et hôpitaux sont très énormes. Un cas au point, les arabes disposent de plus de mille milliards de dollars dans les banques et institutions financières des Etats Unis.

4. La qualité de l'enseignement

En plus de du financement, la qualité de l'enseignement est perçue comme un problème de grande ampleur. En effet, la qualité prend cette ampleur car elle directement liée à la reformation de la pensée et au développement des diverses capacités primordiales dans le processus de la vie contemporaine. Il est également très utile dans le sens où elle est la meilleure option pour faciliter l'accès au marché du travail et dépasser la crise de la pensée arabe contemporaine. En fait, l'Homme arabe a tendance à fuir les défis que sa réalité impose en étant toujours nostalgique au passé glorieux, en critiquant l'Occident et la colonisation, et en considérant l'autre responsable de toute sorte de problèmes dont il souffre. Même nos programmes scolaires adoptent cette vision des choses et prenons l'autre pour coupable alors que nous devons restructurer nos divers aspects de vivre, de penser et de percevoir le passé, le présent et le futur si nous cherchons réellement nous débarrasser de cette situation critique.

Nous restons ouverts à toutes les suggestions susceptibles d'apporter des solutions à la qualité de l'enseignement dans le monde arabe.

Il est sans doute que la consolidation de la culture du dialogue et de l'ouverture sur les autres sera d'une grande utilité quant à l'échange des expériences et l'amélioration des divers aspects de l'enseignement pour que le monde arabe puisse occuper les meilleures positions sur l'échelon mondial.

ANNEXE 10
LE BINGO DES DROITS
EXERCICE PRATIQUE

LE BINGO DES DROITS

Les participants et participantes doivent chercher les réponses à ces questions en bougeant et posant des questions aux autres participants du groupe; Celui/celle qui remplit les grilles le premier crie « Bingo ». L'activité est suivie d'un débriefing et d'une discussion en plénière.

Organisation internationale active dans la défense des droits humains	Un succès dans un cas de défense des droits humains utilisant les mécanismes internationaux.	Nom d'un défenseur des droits humains que vous considérez important
Exemple sur la violation des droits d'un groupe en entier et comment adresser le problème	Mécanisme que vous proposez pour la protection des droits humains	Exemple d'une violation d'un mécanisme local de protection des droits humains dans votre pays
Nom de l'annoncé des droits humains	Droit dont vous étiez dépourvu personnellement	Vous proposez un mécanisme local pour la protection des droits humains
Un succès dans un cas de défense des droits humains utilisant les mécanismes locaux	Cas local qui a été soumis aux mécanismes internationaux pour la protection d'une personne	Organisation locale active dans le domaine des droits humains
Les mécanismes de protection des droits humains sont-ils utiles ?	Exemple d'une personne qui a essayé de défendre les droits humains et a été tuée	Droit qui n'existe point dans votre pays

ANNEXE 11
ACCES AUX MEDICAMENTS
EXERCICE PRATIQUE

Analyse de l'activité "Accès aux médicaments"

Synthèse des résultats atteints par les groupes par le biais des approches éducatives qu'inclut le manuel "Ittihat"/ Repères.

Veillez définir les indices, s'il y'en a, qui vous ont initiés aux approches éducatives auxquelles les activités font recours.

L'approche éducative المقاربة التربوية Educational approach	اصالح IN FAVOUR Au profit de	ضد AGAINST Contre
Participation المشاركة Action oriented		
L'apprentissage empirique التعلم الاختباري أو عبر التجربة Experiential learning learner centered		
L'Apprentissage coopératif التعلم التعاوني Cooperative learning group work based		
La résolution des conflits التيسير (حل النزاعات) Problem solving Conflict resolution		

RESULTATS DU TRAVAIL DES GROUPES

Groupe 1:

Abraham, Mohammed Errahmouni, Fouzia, Sophia, Fatiha, Yasser, Iyad, Meryem, Alliatte, Samir

	Pour	Contre
La participation	<ul style="list-style-type: none"> - La répartition des taches - Un rapport commun - Des décisions communes - Ecoute - Compréhension 	<ul style="list-style-type: none"> - La non participation de tous les journalistes et les juges - La langue comme obstacle à la communication - La présence de personnes bavardes - Des interventions abusives - Des personnes qui n'insistent pas pour prendre la parole
L'apprentissage empirique	<ul style="list-style-type: none"> - La découverte de la réalité du traitement du SIDA au sein des pays participants ainsi que les droits de propriété en Palestine et au Maroc 	<ul style="list-style-type: none"> - La non interaction des juges avec le sujet
L'apprentissage coopératif	<ul style="list-style-type: none"> Multidisciplinarité Complémentarité des connaissances Echange des expériences 	
Résolution des conflits	<ul style="list-style-type: none"> - Arriver à des compromis - Recours à la diplomatie pour faire face aux malentendus 	<ul style="list-style-type: none"> - La non désignation d'un facilitateur a empêché la résolution d'un conflit au sein d'un groupe

L'analyse de l'activité « Accès aux médicaments »

L'approche éducative : La participation

- **Pour :** Parce qu'on a constaté: une répartition des taches, un rapport commun, une écoute, une compréhension.

- **Contre :** Parce qu'on a constaté: La non participation de tous les juges, La non participation de tous les journalistes, des interventions abusives, des personnes pas prêtes à prendre la parole, la langue comme obstacle à la communication.

L'apprentissage empirique+coopératif :

- **Pour** : Définition des positions à partir du rôle : (Juge, avocat, journaliste, acteur associatif...)/ La découverte de la réalité des droits de propriété au sein des pays participants/ Le travail pour l'intérêt commun/ La multidisciplinarité

- **Contre** : Des personnes qui ne lâchent pas la parole.
L'apprentissage concurrentiel.

La facilitation :

- **Pour** : Essayer de trouver un terrain d'entente qui respecte les principes juridiques/ Recourir à la diplomatie pour faire face aux malentendus.

- **Contre** : L'absence d'accord sur le facilitateur dont la mission serait la réconciliation entre l'état et l'entreprise.

La synthèse des résultats “ L'accès aux médicaments”

Groupe 2:

Ziyad, Mohammed, Riyad, Neila, Maya, Othmane, Hala, Ahmed

	Pour	Contre
La participation	<ul style="list-style-type: none"> - La répartition des tâches - Un rapport commun - Des décisions communes - Ecoute - Compréhension 	<ul style="list-style-type: none"> - La non participation de tous les journalistes et les juges - La langue comme obstacle à la communication - Des intervenants qui ne laissent pas de chance aux autres pour intervenir
L'apprentissage empirique	<ul style="list-style-type: none"> - La découverte de la réalité du traitement du SIDA au sein des pays participants. - Aller du théorique vers le pratique à travers des activités interactives qui enrichissent le processus d'apprentissage. - Analyse de l'histoire - S'intégrer dans les jeux de rôles. 	<ul style="list-style-type: none"> - La non interaction de quelques juges avec le sujet. - Les restrictions de la bonne compréhension du sujet en limitant l'analyse aux consignes déjà établies.
L'enseignement cooperatif	<ul style="list-style-type: none"> - Multidisciplinarité - Complémentarité des connaissances - Echange des expériences - L'interaction rapide entre participants. 	
Résolution des conflits	<ul style="list-style-type: none"> - Aboutir à des compromise en faisant recours à la médiation pour résoudre les conflits. - Etre prêt à négocier et faire des concessions. - La présence des personnes ayant de l'expérience et de l'expertise dans le domaine juridique. 	<ul style="list-style-type: none"> - La non désignation d'un facilitateur a empêché la résolution d'un conflit au sein d'un groupe. - L'intervention des juges a exclu la neutralité et les règles du jugement juste. - On aurait bien voulu recourir à la médiation et l'arbitrage comme deux options très efficace.

Rapporté par Ziad Dardour

ANNEXE 12
PUIS-JE RENTRER ?
LES TACHES DES JOURNALISTES
EXERCICE PRATIQUE

Les Tâches des Journalistes – « Accès aux médicaments »

(Tâches ajoutées par l'équipe de formation à Fès)

Vous journalistes qui suivez avec nous cette affaire devriez rédiger un article sur cette affaire et savoir que vos journaux vous ont envoyés sans qu'ils vous dotent d'assez d'informations sur ce tribunal.

D'autres journaux ont couvert cette affaire avec force vu sa notoriété en Afrique du Sud. Vous avez 25 minutes pour vous organiser en groupes et entamer des recherches pour étudier ce cas.

Comme vos journaux doivent être imprimés avant le verdict, vous pouvez vous contenter de décrire le déroulement de la première partie de cette affaire.

Vous avez 25 minutes pour rédiger un article et préparer un documentaire qui sera publié avant le verdict.

ANNEXE 13
LES ONGS – FICHIERS
VISITES DES ORGANISATIONS LOCALES

Rapport sur la visite sur terrain de l'Association Initiatives à Fès

Auteurs : Neila/ Hela/ Salima

Un groupe de femmes de Fès a fondé cette association en 1998 après les violations qu'a subies la femme marocaine à cause des lois et de la société. Elles étaient enseignantes dans les années 80 et revendiquaient l'amendement des lois relatives à la famille.

Les objectifs :

Généraux : La promotion de la situation de la femme qui ne bénéficie pas de plusieurs de ses droits et la lutte contre toutes les violations qu'elle subit.

Particuliers :

- La défense des droits de la femme sur le plan juridique.
- La formation de la femme dans plusieurs domaines.
- Le combat de toutes les sortes de violence contre la femme.

Les activités générales :

Mener 3 programmes principaux :

1. Le programme de la violence
2. Le programme des jeunes
3. Le programme de formation.

L'association dispose d'un centre d'écoute des femmes victimes des violences de toute sorte et un centre de documentation des questions auxquelles l'association a fait face.

Les partenaires du travail :

Le réseau Ana Rose dans le cadre d'un partenariat associatif, les ambassades de France, de Finlande, de Belgique et du Canada, le ministère de la santé, la sûreté nationale et les associations des droits des femmes et du développement.

La référence de l'association :

La déclaration des droits de l'Homme en 1948, les conventions et protocoles internationaux ratifiés par le Maroc.

Les catégories visées :

Les jeunes femmes.

Les employés et bénévoles :

9 membres, 3 bonnes, un gérant, des bénévoles, une assistante psychologique et une bénévole à l'écoute.

L'organisation de la société :

L'assemblée générale= Le Conseil National

Le bureau= Les comités

Les besoins de l'association :

La création des cellules de réception des victimes

L'aide aux spécialistes dans les centres de police et des hôpitaux.

La réception des victimes afin d'éviter que la violence juridique ou sociale ne se produise.

L'absence des droits protégeant la femme de la violence qu'elle pourrait subir au foyer tel que le viol conjugal.

L'expérience particulière réussie :

Un programme de formation des jeunes filles dans le domaine de l'artisanat, du travail du fer, la peinture sur verre, la cuisine, la pâtisserie et le jardinage.

Rapport des visites sur terrain, 16 mai 2007

Mohamed Elbouzidi, Samir, Krimou, Said, Zakaria, Alliatte, Mohamed Sidatty, Souad

L'association : l'Association Marocaine des droits de l'Homme, organisation non gouvernementale visant l'intérêt général	Adresse : N 60, Bâtiment D, Quartier Elqods, BP 2561
Date de fondation : Le centre de l'association a été fondé le 24 juin 1979. Le bureau de Fès a été fondé la même année mais a cessé de fonctionner à cause de l'oppression et l'absence du droit d'organisation avant d'être fondé à nouveau en 1989.	Les objectifs généraux : Protéger la dignité de l'Homme et respecter tous ses droits./ Faire connaître les droits de l'Homme./ Travailler pour que le Maroc ratifie toutes les conventions internationales./ Déclarer les violations des droits
Les activités générales : Le suivi des violations des droits de l'Homme/ La formation dans le domaine des droits de l'Homme/ L'éducation sur ces droits/ Des activités de promotion/ Publication des rapports	<p>Les catégories visées : tout le monde : femmes, enfants, jeunes, chômeurs, travailleurs...</p> <hr/> <p>Les bénévoles : 9 membres du bureau 160 adhérents au bureau local 8500 adhérents à l'association</p>
Les partenaires de l'association dans le travail : L'Agence Mondiale du développement International/ L'Institut Lyon des Droits de l'Homme/ Des partenaires locaux : Le Ministère de l'Education Nationale, la Coopération Nationale, le CCDH	Le réseau de coopération : Des partenaires fondamentaux : L'Union Européenne/ La Caisse Internationale pour les Droits de l'Homme
Des références représentant les sources d'expertise pour l'association : l'auto évaluation/ l'expérience/ tirer profit des expériences des autres pays	Expérience reçue avec succès au sein de l'association : Université Prominus/ Féminisation de l'association et plus de jeunes.

Rapport de la visite de L'association: Union des Associations de Fès

Mohamed, Riyad, Mosab, Ziyad, Meryem, Sophia, Fouzia, Abdelkrim, Abderrezak, Hakim

L'objectif majeur de l'union est de promouvoir les citoyens, les associations et les établissements de la ville de Fès.

Les catégories ciblées par l'union sont les enfants, les femmes et les couches marginalisées de la société.

Elle réalise son objectif principal à travers les finalités qui suivent :

1. La protection des enfants
2. La lutte contre l'analphabétisme
3. La protection du patrimoine
4. La capacité building à travers les programmes de formation.
5. La création des opportunités de travail pour les citoyens.

Parmi les activités principales qu'elle mène :

1. Le soutien des programmes de formation
2. Les programmes de lutte contre l'analphabétisme
3. Les programmes de logement des touristes dans les anciennes habitations pour permettre le soutien économique des familles
4. Un programme de restauration des anciennes maisons et portes de la vieille médina

L'équipe de l'union

L'union compte quatre fonctionnaires permanents, trois femmes et un homme.

Le partenariat

L'union dispose des partenariats avec sept associations qui travaillent sur plusieurs villes du Maroc mais surtout à Fès. Il a aussi des accords de coopération avec des institutions gouvernementales.

L'union compte surtout sur l'expérience des personnes qui y travaillent et se porte fier de son exploit quant à la restauration et la protection des portes anciennes de la ville de Fès.

L'union est également à s'organiser en réseau avec tout établissement travaillant dans le domaine humanitaire en terme général.

ANNEXE 14
LES VISITES DES ÉCOLES LOCALES

LE PLAN D'ACTION DES VISITES / ACTIVITES DANS LES ECOLES

- 9.00 S'adresser aux établissements d'enseignement
- 10.00 Exercices pratiques dans les établissements d'enseignement :
- Lycée Ibn Hani (Activité des Réfugiés) : groupe de Fabiola
 - Lycée Ibn Haytham (Activité Histoire d'un Enfant Amoureux) : groupe de Farah
 - Lycée Sidi Brahim (Un Pas Vers l'Avant) : groupe de Hakim
 - Lycée Moulay Idriss (La Violence Dans Ma Vie) : groupe de Khalil
- 12.00 Rejoindre le lieu de résidence pour évaluer les activités matinales
Vous êtes tous priés d'être ponctuels et d'assister aux évaluations dans le centre d'hébergement
- 13.00 Déjeuner
- Les participants ont jusqu'à 16.00h pour finir le travail sur les projets et présenter à l'équipe des formateurs la fiche technique de chaque projet pour que nous puissions, ultérieurement, reprendre le travail au Palais des Congrès.
- 16.15h Départ du bus vers le Palais des Congrès
- 16.30h Rencontre des sponsors
- 17.00 Présentations brèves ne dépassant pas trois minutes pour chaque projet et ce de façon publicitaire incitant la création
- 18.15 Présentations des établissements des sponsors ainsi qu'une présentation de l'Euromed
- 19.00h Rejoindre le centre en compagnie des sponsors
- 20.00h Dîner avec les sponsors
- 21.00h «Café Projets » pour permettre l'interaction avec les sponsors prêt de la piscine du centre de résidence.

Rappel

Prière de remettre à l'équipe des formateurs tous les rapports sur le travail des groupes, les ateliers et les projets et ce le plus tôt possible sachant que le délai ne doit pas dépasser 9.00h de la matinée du mardi afin que nous puissions intégrer tous les documents sur un CD que nous remettrons aux participants à la fin du stage de la formation.

Rapport d'évaluation du lycée Ibn El Haytham

Exercice pratique du manuel « *Ittijahat* »

« **Enfant Passionné** »

Nous avons commencé par nous présenter avant de faire la connaissance des élèves en utilisant le jeu des prénoms.

Même si le nombre des personnes visées était supérieur à ce qu'on avait prévu (plus de 85), nous avons pu communiquer intelligemment avec eux. En fait, nous les avons divisés en deux groupes:

- un parlement travaillant sous forme d'un peuple
- et des comités.

Nous leur avons parlé de l'histoire d'Ali, l'enfant marocain et nous leur avons demandé de continuer les événements de son histoire.

Nous avons discuté leurs réactions en attendant le travail des groupes

Il y a une grande volonté de travailler dans le cadre législatif relatif au travail des enfants.

Les formateurs ont réparti les rôles d'une très bonne façon respectant la structure d'*Ittijahat*.

On a constaté une interaction effective entre les formateurs et les élèves.

Le rôle des enfants était efficace, ce qui a facilité la communication avec eux.

Les enfants ont apporté d'excellentes solutions.

Conclure avec un accord selon lequel les élèves s'engagent à faire le suivi des résultats de la visite, les développer et en tirer profit.

Rapporté par Ziyad Dardour

L'activité de l'enfant Ali

La première fois dans le centre de formation

Le travail de groupe sur les solutions proposées à l'affaire Ali.

Le lendemain

- Aller vers l'Association des Droits de l'Enfant et y adhérer
- Chercher un autre travail
- Il parle à son patron pour apaiser son travail
- Il se patiente
- Encouragement pour étudier et persuasion du patron pour lui accorder deux heures de lecture et écriture de façon quotidienne
- Disposer d'un seuil minimum de prise en charge sanitaire en pouvant visiter le médecin de façon régulière.
- Lui offrir des vêtements, des jouets et des bonbons.
- Se rapprocher de lui et le divertir.
- Lui faire sentir son enfance.
- Le rendre heureux en l'invitant aux lieux de divertissement.
- Lui offrir un déjeuner.
- S'assurer de sa bonne santé.

Le mois d'après :

- S'assurer de sa bonne santé.
- La protestation de l'association à laquelle il a adhéré devant le siège de la commune pour le défendre.
- Recourir aux services sociaux pour l'aider.
- Fournir des efforts pour identifier d'autres enfants qui endurent le même sort.
- L'intégrer dans un établissement scolaire.
- Résoudre les problèmes financiers de sa famille/ Payer leur crédit par exemple.
- Collecte de dons.
- S'intéresser à Ali en l'invitant à des activités socioculturelles et de divertissement pour empêcher le risque de délinquance.
- La campagne de plaidoirie pour faire pression sur les intervenants et minimiser le phénomène d'enfants travailleurs et sensibiliser la société au sujet des droits de l'enfant surtout ceux relatifs au droit à l'enseignement.

Le futur :

- La création d'un projet associatif en faveur des démunis pour faire du lobbying sur les autorités afin de leurs droits et la mise au point des lois contre toute personne faisant travailler des enfants.
- Son accès à l'université pour continuer ses études comme tout autre citoyen.
- Penser à une stratégie et au partenariat de la société civile, l'Etat, et le secteur privé dans le but de protéger l'enfance.
- Travailler dans le contexte de la stratégie citée ci-dessus pour lutter contre le phénomène des enfants travailleurs.
- La sécurité permanente.
- Le droit à l'enseignement dans sa globalité.
- Le droit au travail/ La stabilité sur le plan financier.
- L'assurance sociale.
- Rendre criminel le fait de faire travailler les enfants.
- Le pousser à adopter l'affaire du travail des enfants.

Rapport sur l'animation d'une activité de *Ittijahat* Un pas vers l'avant l'école Sidi Brahim

Le groupe: Egalité

Les membres du groupe: Abderrahmane, Samir, Zakaria, Rachid, Zakia, Aziza, Salima, Souad.

Après avoir fait l'exercice attentivement, les rôles ont été répartis comme suit :

Zakia et Aziza : La préparation des matières

Samir et Salima : Les facilitateurs

Abderrahmane et Zakia : Chargés des conclusions

Souad et Rachid : L'évaluation

- Samir a expliqué l'exercice aux participants, en leur demandant de jouer les rôles qu'on leur demande.
- Salima a lu des situations sur les participants avant de demander à ceux qui s'identifient avec ces cas de faire un pas vers l'avant.
- Les conclusions ont été faites à travers certaines questions qu'on a posées aux participants.
- A suivi ceci une évaluation et a été comme suit :

Sur le plan pratique :

1. Il y avait une bonne répartition des rôles, l'atmosphère était calme et le respect ainsi que la compréhension d'autrui régnait.
2. Le respect des rôles au sein du groupe et la ponctualité.
3. La rapidité par laquelle les facilitateurs lisaient ce qui était demandé aux participants a empêché la bonne compréhension de ce qu'on attendait des participants.
4. L'utilisation du manuel *Ittijahat* par les facilitateurs dans l'activité.

Deuxièmement : Par rapport aux parties participantes :

On a remarqué de l'embarras chez certaines personnes à cause de la confusion des rôles.

Les observations des formateurs :

1. L'utilisation du livre pendant l'activité est à éviter
2. Trop de sérieux
3. L'absence des fils conducteurs
4. Mise en écart d'un participant/formateur car il ne parle pas arabe.
5. Les conversations déplacées entre formateurs pendant l'activité.

Le côté pratique de l'exercice de l'école Sidi Brahim

La même équipe avec un changement des rôles : Aziza et Rachid en tant que facilitateurs ; Abderrahmane en tant qu'animateurs ; Souad et Samir en tant que chargés des conclusions et Zakia et Samir en tant que qu'observateurs.

- L'arrivée de l'équipe en retard
- Le nombre d'élèves : 11 garçons et 13 filles
- L'espace de l'exercice n'est pas encourageant.

Le mécanisme de la formation :

1. Faire la connaissance des élèves était d'une grande sympathie.
2. Des énergisants
3. Expliquer les exercices par les facilitateurs
4. Mener l'activité relative à l'égalité à travers les jeux de rôle.
5. Travailler sur les conclusions
6. Prendre une photo avec les élèves et les organisateurs.

L'évaluation :

- Il y avait des lacunes que l'équipe n'a pas citées.
- L'interaction des élèves a dépassé toutes nos attentes tant sur le niveau des rôles et résultats des exercices que sur les informations dont ils disposent.

Le débat qui a accompagné avec un des enseignants s'est avéré très positif et a concrétisé l'éducation sur les droits de l'Homme avec les jeunes.

**Rapport sur l'animation d'une activité de *Ittijahat*
Pourrais-je entrer?
Ecole Ibn Hanie**

Les membres de l'équipe d'animation :

Fouzia, Sophia, Meryem, Fatiha, Mohamed Rahmouni, Riyad, Mosab, Abraham, Iyad

Date: 21 mai 2007

L'établissement: Lycée Ibn Hanie

Le nombre des participants: 25

Démarrage des travaux de l'atelier: 10.15h.

Déroulement de l'atelier :

- Définition du réfugié, causes et droits : En utilisant la technique du brainstorming, le groupe est arrivé à définir le réfugié en le considérant une personne obligée de fuir son pays à cause de la guerre, la famine ou une catastrophe naturelle et doit disposer des droits à la protection et l'intégration sociale dans le pays d'accueil.

- Le jeu de rôle : L'interaction de chaque groupe envers l'autre était positive, et les rôles ont été joués d'une très bonne façon. Les participants ont pu développer des arguments soutenant la position de chaque groupe.

Les arguments de la police des frontières :

- Craindre l'instabilité.
- Une grande poussée démographique ne permettant pas l'accueil des réfugiés.
- La différence de la langue.
- Aggraver la crise économique et sociale.
- Craindre la non intégration et la non cohabitation.
- La sélection des personnes compétentes.

Les arguments des réfugiés :

- La guerre
- La famine
- La pauvreté
- Revenir au pays est équivalent à la mort
- L'impuissance
- Être compétent
- Le devoir de solidarité
- La tolérance.

Les arguments des observateurs :

- Être sélectif
- L'absence d'égalité entre réfugiés
- Le racisme
- L'exploitation

L'évaluation et les conclusions :

On s'est focalisé sur les sentiments des participants qui ont exprimé de la compassion et le devoir de solidarité pour faire face au même destin.

Quant aux problèmes rencontrés par les participants, on a mentionné la difficulté de s'intégrer dans la société d'accueil, de trouver de l'emploi et d'obtenir le droit de vote.

On a également insisté sur le fait de devoir trouver les solutions adéquates pour remédier au phénomène et ce par le biais de la communication, la non discrimination et le non fanatisme religieux.

Après avoir évalué les travaux de l'atelier, on en a conclu que tout le monde a participé au jeu.

ANNEXE 15
QU'EST CE QU'UN PROJET ?
FICHE TECHNIQUE

Projets en Droits Humains

Qu'est ce qu'un projet ?

Un Projet est.....	Un Projet N'est PAS
Réaliste	Rêve ou idée
Diagnostic des besoins	Travail que votre organisation développe
Le but et les objectifs spécifiques sont bien déterminés	
Le temps et lieu sont bien déterminés	
Composé (n'est pas un acte séparé)	Activité unique
Phases multiples	Travail réalisé par d'autres
Travail de groupe continu	Travail d'une seule personne
Unique (n'est pas répétitif)	Ce que vous faites d'habitude (ou que vous avez fait)
Évaluable	

Aspect social et diagnostic des besoins

- Quel est l'aspect général du projet ?
- Quels sont les besoins des jeunes dans votre région en matière d'éducation en droits humains ?
- Quel est le changement que le projet tente d'intégrer ?
- A quel point est votre projet réaliste ?
- Est ce qu'il a été exécuté auparavant ?

But et Objectifs

- Le but détermine ce que le projet tente de réaliser au long terme en relation avec les besoins identifiés. Il est général, et il suffit de 2 phrases au maximum pour le définir.
- Les objectifs (spécifiques) sont le changement que vous voulez réaliser ou apporter, de façon à réaliser le projet concrètement et dans une période bien déterminée. Les objectifs doivent être tangibles, multiples, planifiés dans le temps, adaptables, et évaluable.

Consigne :

Vous et vos partenaires parmi les participants allez présenter vos projets brièvement le lundi 21 mai à 16.30h. Vous aurez 3 minutes maximum par projet.

Vous êtes vivement invités à être créatif tout en essayant de présenter votre projet comme un spot publicitaire devant le reste du groupe, un spot qui susciterait le débat. Veuillez signaler aux formateurs tout matériel dont vous aurez besoin dans ce sens.

Tachez de nous communiquer les informations suivantes :

- Les noms des organismes, des pays et des participants
- Les but et objectifs
- La catégorie ciblée par votre projet

Vous devriez nous communiquer **par écrit** une synthèse de votre projet une fois présenté.

ANNEXE 16
QUELQUES IDEES DE PROJETS

Projet 1 : Droits Humains –des Jeunes vers les Jeunes

PARTENAIRES :

- L'Association « Rachda », Algérie
- L'Association Tunisienne pour la Promotion des Droits de l'Homme
- L'Association des Jeunes, de l'Harmonie et du Développement, Tunisie
- « Jouzour/ Racines » pour le développement Sanitaire et Social, Palestine
- Le Forum du Droit de l'Homme pour le Nord du Maroc
- L'Association des Jeunes Chrétiennes, Géorgie
- L'Association de la Croix Rouge, Norvège
- L'Association du Troisième Millénaire pour le Développement et Protection de l'Enfance, Maroc
- Le Centre Consultatif pour le Building des Capacités et le Soutien du Développement Durable, Maroc
- Le Centre Régional pour les Activités Sociales, le Dialogue Interculturel et la Communication, France
- ANTRES Rome, Italie
- FBH Berlin, Allemagne
- CDAEM Belgique



1

Les associations exécutives

- L'Association Tunisienne pour l'Éducation Scientifique, Tunisie
- L'Association « Rachda », Algérie
- L'Association Tunisienne pour la Promotion des Droits de l'Homme
- L'Association des Jeunes, de l'Harmonie et du Développement, Tunisie
- « Jouzour/ Racines » pour le développement Sanitaire et Social, Palestine
- Le Forum du Droit de l'Homme pour le Nord du Maroc
- L'Association des Jeunes Chrétiennes, Géorgie
- L'Association de la Croix Rouge, Norvège
- L'Association du Troisième Millénaire pour le Développement et Protection de l'Enfance, Maroc
- Le Centre Consultatif pour le Building des Capacités et le Soutien du Développement Durable, Maroc
- Le Centre Régional pour les Activités Sociales, le Dialogue Interculturel et la Communication, France
- ANTRES Rome, Italie
- FBH Berlin, Allemagne
- CDAEM Belgique

2

Lieu et durée d'exécution du projet

- Un participant dans chaque pays
- Durée du projet: Deux ans, de 2008 à 2010

3

Noms des participants

- Zeyad Dardour, Tunisie
- Naëla ben Eyad El Charif, Algérie
- Mohammed ben Sidati, Mauritanie
- Hala Kechabli, Tunisie
- Mossab Abbes, Palestine
- Zakaria Abou El Kacem, Maroc
- Nino Faykér Shvelili, Géorgie
- Maya Saleh, Norvège
- Rachid Louhadi, Maroc
- Yasser Abdallah Hmimine, Maroc
- Ahmed Lajmi, Maroc
- Maria Fabiani, Italie
- Fisher Red, Allemagne
- Carlo Pétin, Belgique

4

La catégorie ciblée

- Des jeunes entre 13 et 25 ans disposant d'un bon niveau en étude et en informatique
- Des jeunes entre 13 et 25 ans qui sont marginalisés

5

Les objectifs du projet

- Les objectifs consistent d'abord à former les jeunes en matière de l'éducation sur les droits de l'Homme que ce soit sur le volet théorique ou l'amélioration de leurs capacités et techniques
- En deuxième lieu, ces formateurs travaillent avec les jeunes marginalisés: Effet Multiplicateur

6

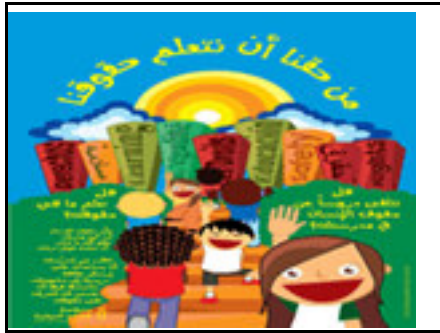
Les activités du projet

1. Des formations pour les jeunes
2. Des ateliers encourageant la pratique sur terrain
3. Organiser des caravanes nomades
4. Une conférence d'évaluation pour les associations participantes

6

Projet 2: Réalités de l'éducation sur les droits de l'Homme : Exemple du Maroc

PARTICIPANTS : MOHAMED BOUZIDI (MAROC), ALLIATTE (FRANCE)



1

Il est de notre droit d'apprendre nos Droits
Réalité de l'éducation sur les droits de l'Homme

Exemple du Maroc

Mohammed Elbouzidi, Maroc

2

Thèmes de la présentation

- Introduction
- Les établissements intervenants
- Les activités
- Les motivations
- Quelques entraves
- Exemple

3

Définition du concept

C'est l'ensemble des opérations de la vie sociale qui nous permettent de créer des changements au niveau des comportements des personnes afin d'être persuadées des valeurs et principes cités dans toutes les conventions internationales des droits de l'Homme. Pour ce faire, il est obligatoire de les définir et les communiquer à travers l'éducation pour qu'ils régissent les comportements des individus et sociétés.

4

Il ne s'agit pas

- d'une opération de transmission d'informations prêtes et dispersées sur les droits de l'Homme

5

Il s'agit

- D'un processus dynamique de formation de personnalité croyante dans ces droits et prédisposée à les rendre une pratique quotidienne

6

Les caractéristiques

- 1- Reconnaître l'universalité des droits de l'Homme et le fait qu'ils ne peuvent pas être ----
- 2- Mener vers plus de connaissances de la matière ainsi que sa meilleure compréhension
- 3- Permettre aux gens de revendiquer leurs droits
- 4- Permettre aux gens de faire recours aux textes de loi passés pour protéger les droits de l'Homme
- 5- Utiliser la méthode qui s'appuie sur l'interaction et la participation pour aboutir à des positions respectant les droits de l'Homme
- 6- Améliorer les techniques nécessaires à la défense des droits de l'Homme
- 7- Identifier les principes des droits de l'Homme dans notre vie quotidienne
- 8- Créer un espace propice pour le dialogue et le changement
- 9- Encourager le respect et la tolérance

7

Les bases de l'éducation sur les droits de l'Homme

- Prendre la réalité et l'expérience comme point de départ
- La participation par les observations réfléchies
- Adopter des méthodes se basant l'interaction et l'animation
- Utiliser des supports avancés pour enseigner
- Adopter des techniques efficaces
- Cibler toutes les couches sociales et catégories d'âge compte tenu du fait que l'éducation est un processus qui continue tout au long de la vie.

8

Les institutions

Officielles:

Le Conseil Consultatif des Droits de l'Homme
Le Centre National des Droits de l'Enfant
Le Ministère de l'Éducation Nationale
Le Secrétariat d'État Chargé de la Jeunesse

9

Les Organisations Non Gouvernementales

Des institutions spécialisées:

Des associations des droits de l'Homme
Le Centre des Droits des Gens

10

Les activités

- Présentations et conférences
- Rencontres entre jeunes
- Ateliers de formation
- Imprimés
- Campagnes de sensibilisation

11

Les motivations

- Accords de partenariat entre divers domaines
- Atmosphère démocratique pour l'expression
- Une conscience collective au sein de la société à propos du domaine

12

Quelques entraves

Le niveau d'analphabétisme dans la société
Les divergences des points de vue sur l'universalité et spécificité
Le système social et ses différentes complexités

13

Le Club des Droits

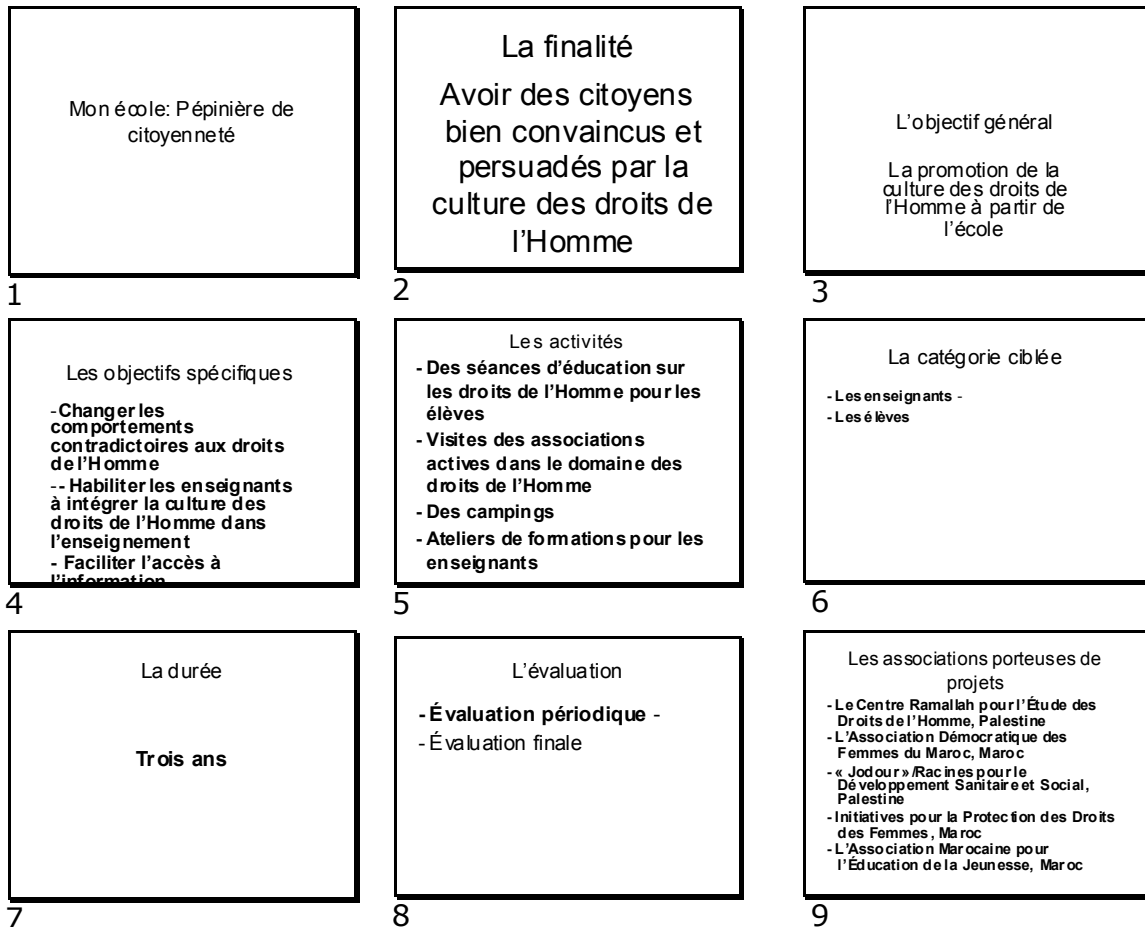
- La référence de la création
- L'office chargé de la gestion
- Le nombre d'adhérents
- Les activités
- Les comités du club
- Les programmes
- Les partenaires
- Le sponsoring

14

Projet 3: Pépinières de Citoyenneté - Exemple du Maroc

PARTENAIRES

- o Le Centre Ramallah pour l'Étude des Droits de l'Homme, Palestine
- o L'Association Démocratique des Femmes du Maroc, Maroc
- o «Juzoor »/Racines pour le Développement Sanitaire et Social, Palestine
- o Initiatives pour la Protection des Droits des Femmes, Maroc
- o L'Association Marocaine pour l'Éducation de la Jeunesse, Maroc



Projet 4:

From Youth to Youth

Disseminating Human Rights through peer education

organizations

- Tunisian association of scientific education (Tunisia)
- Rachida association (Algeria)
- Mauritanian association of human rights development (Mauritania)
- Youth, development and, harmony association (Tunisia)
- Foundation for health and social development (Jerusalem)
- Human rights forum for northem morocco (Morocco)
- Crasic (France)
- Ywca (Georgia)
- Third millennium association for the development and care of childhood (Morocco)

Place

- It is an international project between different countries and organizations, where each organization will work within its field of expertise.

Period

- This project will last for two years 2008-2010 preceded by a period dedicated to do a need assessment to each country. This will last for three months.

Target group

- We differentiate between two target groups:
 1. Youth between 13 and 25 with special skills (teaching,..)
 2. Youth between 13 and 25 having problems of integration and behavior

Goals

- On the short term, the first goal will be the training of trainers in human rights education.
- In a second step those trainers will work on disseminating the human rights and

Main activities

- Training courses for youth
- Workshops
- Regional conference to evaluate the process

Next steps

- Need assessment (June 2007- August 2007)
- Regional workshop to set the platform of cooperation and to plan the pilot project. (November 2007)
- First training course (January 2008)

ANNEXE 17
EVALUATION FINALE DE LA FORMATION
SYNTHESE

**Stage de formation « Maghreb-Europe » pour
formateurs et formatrices dans l'éducation aux droits
humains avec les jeunes
Fès, Maroc, du 13 au 23 mai 2007**

Questionnaire :

I. Votre expérience :

- Quelle est votre évaluation personnelle de vos informations sur les droits de l'Homme maintenant ?
- Quelle est votre expérience dans le domaine de l'éducation aux droits de l'Homme avec les jeunes actuellement ?
- Comment vous vous voyez en tant que formateur dans l'éducation aux droits de l'Homme avec les jeunes après cette formation?
- Comment pouvez-vous utiliser *ITTIJAHAT*?

II. Vos pratiques futures :

- Votre engagement à développer le projet après la formation.

III. Les techniques acquises dans le domaine de l'éducation aux droits de l'Homme.

- Quelles sont les techniques et les compétences que vous avez acquises ou développées durant la formation ?

IV. Vos remarques sur le programme final :

- Les composantes du programme.
- Les droits de l'Homme, introduction aux droits de l'Homme, l'universalité des droits de l'Homme, la réalité et les attentes du monde arabe en ce qui concerne les droits de l'Homme, l'échange des expériences dans le domaine des droits de l'Homme entre les pays participants.
- L'éducation sur les droits de l'Homme, l'éducation formelle et informelle, la définition, l'objectif et les pratiques de l'éducation aux droits de l'Homme.
- Définir « *ITTIJAHAT* » et les méthodes éducationnelles que ce manuel adopte.
- Des activités de « *ITTIJAHAT* » :
 - Accès aux médicaments.*
 - L'histoire d'un enfant amoureux.*
 - La violence dans ma vie.*
 - Parlons sexe.*
 - Pourrais-je entrer ?*
 - Un pas vers l'avant.*
 - Définissez votre position.*
- Travailler et assurer le suivi des projets futurs.
- Les réunions des intervenants.
- Faire connaître le programme de l'éducation sur les droits de l'Homme ainsi que le manuel de formation *ITTIJAHAT*, faire connaître les droits de l'Homme et les conventions internationales allant dans ce sens. (Rui Gomes)
- Les droits de l'Homme et comment les protéger sur l'échelon international : Abdelmajid El Makni.
- Une intervention sur les droits de l'Homme au Maroc étant une plateforme nationale : Abdelhakim Chafii.
- L'éducation sur les droits de l'Homme : Abdelaali Lmaalmi.
- Les visites des associations.
- Des travaux pratiques dans les établissements scolaires.
- La présentation des organisations et associations participantes.

- Les soirées et les spectacles.
- L'évaluation quotidienne.
- L'évaluation moitié de la formation

V. Les formateurs.

VI. Les participants.

VII. La réalisation des objectifs du projet.

- Les objectifs de la formation.
- Faire savoir aux participants les droits de l'Homme et les mécanismes de leur protection.
- Développer les connaissances et compétences des participants en matière des notions principales de l'éducation aux droits de l'Homme en général et avec les jeunes en particulier.
- Former les participants sur les activités et les méthodes de travail du manuel *ITTIJAHAT* et sur son adaptation à leurs milieux et réalités.
- Mieux comprendre les situations et défis auxquels doit faire face l'éducation aux droits de l'Homme dans la région euromaghrébine.
- Planifier des projets sur l'éducation aux droits de l'Homme à travers l'utilisation d'*ITTIJAHAT*.
- Encourager la création des réseaux parmi les participants.

ANNEXE 18
COUVERTURE MEDIATIQUE DE LA FORMATION

Les News

Fès : Initiation des jeunes aux droits de l'Homme.

Posté par BeStMaN le 22/5/2007 1:58:31 (51 lectures) Articles du même auteur

Un atelier sur l'éducation aux droits de l'Homme, au profit des jeunes de la zone euromaghrébine, se tient actuellement à Fès à l'initiative du Centre de documentation, d'information et de formation relevant du CCDH.

Cet atelier qui se poursuivra jusqu'au 23 mai et dont les travaux ont été lancés dimanche 13 mai, se propose de développer les capacités des éducateurs arabophones aux droits de l'Homme aux niveaux national et régional à travers l'utilisation du manuel «Orientations» publié et traduit en arabe par la Direction européenne de la jeunesse.

Dans leurs interventions lors de la cérémonie d'ouverture, plusieurs orateurs ont mis l'accent sur l'importance des divers programmes et chantiers lancés par le gouvernement et par la société civile dans la promotion et la protection des droits de l'Homme. «Le CCDH s'est engagé depuis sa création dans un processus de promotion et de protection des droits de l'Homme. Nous avons traité plusieurs dossiers dont celui du passé avec ses transgressions graves des droits de l'Homme», a indiqué Mahjoub El Haiba, secrétaire général du CCDH.

Il a également évoqué le projet de la plate-forme civique, initié par le CCDH pour sensibiliser la société marocaine aux droits de l'Homme et à une véritable culture civique et juridique. «Depuis le lancement de cette stratégie, il y a deux mois par le Premier ministre, le CCDH n'a pas cessé d'apporter l'appui politique, technique et logistique nécessaire pour son application», a dit M. El Haiba, précisant que «cette stratégie ne vient pas remplacer les initiatives déjà mises en œuvre ou en cours et, qu'au contraire, elle vise leur consolidation».

Rui Gomez, président de la direction de la jeunesse et du sport du Conseil de l'Europe, a estimé que le secteur des droits de l'Homme ne doit plus être l'apanage des seuls juristes. Pour lui, d'autres acteurs dont la société civile, sont appelés à intervenir dans ce domaine. Le rôle de ces intervenants ne doit pas se limiter toutefois, selon lui, à la prévoyance ou la dénonciation des violations des droits de l'Homme. «Ils doivent œuvrer, a-t-il poursuivi, pour développer une vraie culture des droits de l'Homme».

Pour sa part, Mme Asmae El Mehdi, présidente de l'association Initiatives pour la protection des droits de la femme (IPDF), a rappelé que le Conseil de l'Europe a déjà organisé des stages de formation en Jordanie et en Egypte.

Quant à Mme. Fabiola, formatrice et membre de l'Amnesty international, elle a estimé que «les ateliers et stages constituent un cadre propice pour une forte interactivité entre les formateurs et la jeunesse marocaine».

Les encadreurs de cet atelier utilisent le manuel «Orientations» qui regroupe 49 méthodes et activités pratiques pour l'éducation et l'initiation aux droits de l'Homme. Plusieurs thèmes sont au menu de cette manifestation et qui sont relatifs à la réalité de l'éducation aux droits de l'Homme dans la région euromaghrébine, aux mécanismes de la protection internationale des droits de l'Homme et à l'universalité des droits de l'Homme. Cet atelier connaît la participation de spécialistes en provenance du Maghreb arabe, d'Afrique subsaharienne et d'Europe.

Source : Aujourd'hui Le Maroc

Education : Ouverture à Fès du stage euromaghrébin de formation à l'éducation
Posté par Kounach le 15/5/2007 8:03:00 (218 lectures)

Le stage euromaghrébin de formation à l'éducation aux droits humains avec les jeunes s'est ouvert, lundi à Fès, en présence notamment de responsables du Conseil consultatif des droits de l'Homme (CCDH) et du Conseil de l'Europe et des autorités locales.

Initiée du 14 au 23 mai par l'Association "Initiatives pour la protection des droits des Femmes" (IPDF), le centre de documentation, d'information et formation en droits de l'Homme relevant du CCDH, le conseil de l'Europe, la Commission européenne et le secrétariat d'Etat chargé de la Jeunesse, cette session de formation destinée aux formateurs en éducation aux droits humains pour les jeunes à laquelle participent, outre le Maroc, plusieurs pays d'Afrique, d'Europe et du Maghreb, a pour objectif notamment de permettre la compréhension et la prise de conscience des jeunes aux droits humains.

A cette occasion, Mme Asmae El Mehdi, présidente de l'IPDF, inaugurant l'ouverture de cette manifestation a fait référence au programme mondial d'éducation aux droits humains proclamé en décembre 2004 par l'Assemblée générale des Nations unies, estimant qu'un tel programme prolonge la décennie des droits de l'Homme et réinscrit le même objectif dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement.

Investir dans l'éducation aux droits humains pour les jeunes, a-t-elle dit, c'est poser les piliers indispensables pour que les générations futures puissent être respectueuses des valeurs fondamentales et que des sociétés soient créées et dans lesquelles tous les êtres humains soient appréciés et respectés sans discrimination ni distinction d'aucune sorte, précisant à cet égard le travail pionnier accompli par les associations des droits des femmes.

Mahjoub El Haiba, secrétaire général du CCDH, a loué pour sa part, l'importance d'une telle rencontre pour relever que la culture des droits humains, son renforcement, ainsi que sa généralisation sont parmi les grandes priorités inscrites dans le cadre du programme d'action annuel du Conseil.

Il a signalé que le CCDH a procédé lors de son dernier mandat à la mise en place d'une plate-forme nationale visant la relance de la culture des droits de l'Homme et ajouté que son institution a œuvré en concertation avec la Commission mixte de suivi dans le but de compléter les axes d'expertise et de gestion de l'action lancée par le plan.

M. El Haiba a fait ensuite part des conventions cadres de partenariat et de coopération signées entre le Conseil et le ministère de l'Intérieur ayant pour objectif la formation et la formation continue en faveur des agents d'autorité chargés de l'Exécution, et, avec le département de l'Education nationale concernant l'éducation aux droits humains.

Il a, aussi, évoqué les actions du Centre de documentation d'information et de formation en droits de l'Homme. Cette instance a élaboré des programmes pour la préparation d'une stratégie nationale et d'action sur les droits de l'homme et ce, conformément au programme d'action du congrès international tenu à Vienne en 1993, a-t-il noté.

Le représentant de "la Direction jeunesse et sport " du Conseil de l'Europe a donné un aperçu historique de la création du conseil de l'Europe qui est, selon lui, réputé pour son action dans la promotion et la sauvegarde des droits humains, de la démocratie et de l'Etat de Droit.

Il a, ainsi, estimé que les jeunes ont un rôle fondamental à jouer pour le développement de leur société et précisé que le conseil de l'Europe et l'Union européenne ont établi un partenariat dans le domaine de la jeunesse basé sur la qualité des actions et leur complémentarité comprenant la coopération en matière de recherche pour la jeunesse, la qualité et la reconnaissance de l'éducation non formelle et la coopération euro-méditerranéenne.

Le wali de la région Fès-Boulemane et gouverneur de la préfecture de Fès, Mohammed Gherrabi, a mis en exergue les différents chantiers lancés par S.M. le Roi dans le domaine de la sauvegarde et la protection des droits humains et les réalisations accomplies en la matière par le gouvernement.

Pour le président du Conseil de la ville, Hamid Chabat, le Maroc est une référence en la matière faisant ainsi référence à l'initiative nationale pour le développement humain lancée par S.M. le Roi Mohammed VI et qui est l'expression de la volonté royale de lutter contre toute forme d'exclusion et de marginalisation sociales.

MAP

Le Partenariat pour la jeunesse entre le Conseil de l'Europe et la Commission européenne accorde une priorité particulière à la coopération euro-méditerranéenne. Au fil des années, le Partenariat a contribué à la qualité des programmes d'échanges de jeunes par la formation de formateurs et animateurs, ainsi que par le développement de ressources pédagogiques pour le travail de jeunesse et l'éducation non-formelle en Europe comme dans les autres pays du bassin méditerranéen. Ces activités sont soutenues par un processus informel de coopération en matière de politiques de jeunesse, mené ensemble avec d'autres partenaires nationaux et régionaux, et qui est aussi un vecteur important de dialogue interculturel.

En parallèle avec ces actions, le Partenariat mène depuis 2005 un projet de promotion de l'éducation aux droits humains basé sur la version arabe du manuel Repères – sur la pratique de l'éducation aux droits de l'homme avec les jeunes. Ce projet a déjà mobilisé plus de 120 activistes, formateurs et animateurs qui ont ainsi pu développer leurs capacités à inclure l'éducation aux droits humains dans leurs activités avec des jeunes et à élargir l'éventail de partenaires de la société civile concernés par la coopération euro-méditerranéenne en matière de jeunesse.

Ce document reflète les travaux et les résultats du quatrième stage de formation qui a eu lieu à Fès, au Maroc, du 13 au 23 mai 2007. Le stage a été organisé en coopération avec le Conseil Consultatif des Droits de l'Homme (CCDH) du Maroc et l'association Initiatives pour la Protection des Droits des Femmes (IPDF), de Fès.

Les organisateurs et participants du stage ont dédié l'activité à Driss Benzekri, président du CCDH et militant pour les droits humains tout au long de sa vie.

